

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de  
l'université Jean Monnet réunie le 21 juin 2024 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 72-2024</i></p>	<p>DELIBERATION POUR ADOPTION</p> <p>Modifications de maquettes et de MCCC de TELECOM Saint-Etienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master « Information, Communication », parcours « Design de Communication : Innovation et Médiation Numérique » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance</li> <li>• Etudiant à temps complet</li> </ul> </li> <li>- Bachelor « Communication Globale et Design Digital »</li> <li>- Diplômes d'Ingénieur « Image &amp; Photonique, Smart-Industries » <u>ET</u> « Data Engineering par la voie de l'Apprentissage » - FISA : Filière Ingénieur sous Statut Alternant</li> <li>- Diplôme d'Ingénieur sous Statut Etudiant (FISE)</li> </ul>
--	--

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative aux modifications de maquettes et de MCCC de TELECOM Saint-Etienne :

- Master « Information, Communication », parcours « Design de Communication : Innovation et Médiation Numérique » :
  - Alternance
  - Etudiant à temps complet
- Bachelor « Communication Globale et Design Digital »
- Diplômes d'Ingénieur « Image & Photonique, Smart-Industries » ET « Data Engineering par la voie de l'Apprentissage » - FISA : Filière Ingénieur sous Statut Alternant
- Diplôme d'Ingénieur sous Statut Etudiant (FISE).

Document annexé et disponible à la DFIP.

A Saint Etienne le 25 juin 2024

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président à la Formation et  
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

MEMBRES : 38 QUORUM : 19	REPRESENTES : 9	PRESENTS : 14
-----------------------------	-----------------	---------------

POUR : 23	CONTRE : 0	ABST : 0
-----------	------------	----------



Composante TELECOM ST-ETIENNE

N°TRAP 31496

N°Accréditation 20160434

Modification de maquette

MASTER Information, Communication

Co-accréditation Lyon 1, Lyon 2, ENSIS Lyon

Attention sur ce filigrane pour date de validité, validé et validé

Parcours existant design de communication - innovation et médiation numérique

MAQUETTE - ENVOI DE LA MAQUETTE

Création d'un nouveau parcours, validé et validé

Modification de parcours existant, validé et validé

Modalités pédagogiques: Initial, Contrôle pro, Reproductibilité, Stage obligatoire, Part d'engagement en langue étrangère (selon la durée)

Date prochaine présentation en CPNU ou Date de modification hors CPNU

21/06/2024

FORMULAIRE - ENVOI DE LA MAQUETTE

Décision CPNU

ATTENTION: ne pas modifier la zone des données administratives car celles-ci sont

MODIFICATIONS DES ELEMENTS DANS LA MAQUETTE - EN ROUGE UNIFORMEMENT

session unique sans rattrapage Semestre 7

COPIER LES DONNEES DES SEMESTRES

COLLER LES DONNEES DES SEMESTRES

Table MAQUETTE for Semestre 7. Columns include Blocs de connaissances et de compétences (BCC), Unités d'Enseignement (UE), Eléments constitutifs d'UE (ECUE), Volumes horaires prévisionnels (temps étudiants), and Poids relatifs du contrôle continu (MCCC). Rows list various courses like 'Initiation et expertise en UE (S)', 'Langage de programmation (S)', etc.

Table for 'FORM DE SUITE' (Continuation) for Semestre 7, containing a large empty grid for additional course details.

Semestre 8

Table MAQUETTE for Semestre 8, identical in structure to Semestre 7, with columns for BCC, UE, ECUE, Volumes horaires, and MCCC.







Année d'inscription : 2023-2025

Composante TELECOM ST-ETIENNE

N°BNCP 31436 accréditation

Modification de maquette

MASTER Information, communication

Co-accréditation Lyon 1, Lyon 2, ENSIS Lyon

Mention qui ne figure pas dans la liste, voir ici =>

Parcours existant design de communication : innovation et médiation numérique

BIEN A VOIR DES DONNÉES

Création d'un nouveau parcours, voir ici =>

Modification du parcours existant, voir ici =>

Modalités pédagogiques initiale non non oui contrat pro apprentissage stage obligatoire part d'enseignement en langue étrangère (volume horaire) heures

Date prochaine présentation en CFVU ou Date de modification hors CFVU 21/06/2024

FORMULAIRE ENVOI DE LA MAQUETTE

Décision CFVU EN ATTENTE VOTE CFVU

ATTENTION : ne pas modifier la zone des données administratives car cellules liées

MODIFICATIONS DES ELEMENTS DANS LA MAQUETTE EN ROUGE UNIQUEMENT

session unique sans rattrapage Semestre 7

COPIER LES DONNÉES DES SEMESTRES COLLER LES DONNÉES DES SEMESTRES

Table with columns: MAQUETTE (Blocs de connaissances et de compétences (BCC), Unités d'Enseignement (UE), Eléments constitutifs d'UE (ECUE)), MCCC (Séances principales ou session 1, Rattrapage ou session 2). Rows include course codes like ENCF30208BC02 and their respective weights and exam types.

ZONE DE TEXTES / COMMENTAIRES (AJOUTER pour aller à la ligne)

Semestre 8

MAQUETTE						MCCC															
Blocs de connaissances et de compétences (BCC)			Unités d'Enseignement (UE)			Éléments constitutifs d'UE (ECUE)			Poids relatifs du contrôle continu (CC) et des examens de fin de semestre (CF), Nature des épreuves, Rattrapage												
Intitulés	Crédits	Coefficients	Intitulés	Crédits	Coefficients	Intitulés	Crédits	Coefficients	Session principale ou session 1						Rattrapage ou session 2				Modalité de prise en compte Obligatoire ou Facultatif		
									Nature des épreuves CC (cocher)						Nature des épreuves de rattrapage (cocher)						
									Écrit	Pratique (P)	Oral	Mémoire	Soutenance	CC Coeff. (%)	Total session + 100 %	Écrit	Pratique (P)	Oral		Mémoire	Soutenance
RNCF3208BC02, RNCF3208BC04, RNCF3208BC05			Savoir et expertise en DC (2)	2		Approche Communicationnelle des organisations		60%	x						60,00%	60,00%					Choisir dans la liste
						Thèmes de DC		40%	x						40,00%	40,00%					Choisir dans la liste
RNCF3208BC01, RNCF3208BC07			Projet de communication (2)	3		Déjà de communication (40%)		62%		x					62,00%	62,00%					Choisir dans la liste
						Préface de documents institutionnels		38%	x						38,00%	38,00%					Choisir dans la liste
RNCF3208BC04, RNCF3208BC06			Déjà de recherche (2)	2		Mémoire en DC (1)		100%				x			100,00%	100,00%					Choisir dans la liste
RNCF3208BC01, RNCF3208BC04, RNCF3208BC08			Du fait pour la communication (2)	4		Méthodes et prototypage		39%		x					39,00%	39,00%					Choisir dans la liste
						Langages du web (front end)		39%		x					39,00%	39,00%					Choisir dans la liste
						Plan de communication digitale		22%		x					22,00%	22,00%					Choisir dans la liste
RNCF3208BC04			Insertion professionnelle (2)	3		Portfolio version grec (2)		61%		x					61,00%	61,00%					Choisir dans la liste
						Anglais de spécialité (2)		39%	x		x				39,00%	39,00%					Choisir dans la liste
RNCF3208BC04, RNCF3208BC07, RNCF3208BC08			Professionalisation (2)	16		Collaborative de communication (2)		94%		x					94,00%	94,00%					Choisir dans la liste
						Stage 1 (min. 2 mois)		100%	x						100,00%	100,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
Total par étudiant															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste

ZONE DE TEXTES / COMMENTAIRES (à compléter pour aller à la ligne)

Choisir le semestre dans le menu déroulant

MAQUETTE						MCCC															
Blocs de connaissances et de compétences (BCC)			Unités d'Enseignement (UE)			Éléments constitutifs d'UE (ECUE)			Poids relatifs du contrôle continu (CC) et des examens de fin de semestre (CF), Nature des épreuves, Rattrapage												
Intitulés	Crédits	Coefficients	Intitulés	Crédits	Coefficients	Intitulés	Crédits	Coefficients	Session principale ou session 1						Rattrapage ou session 2				Modalité de prise en compte Obligatoire ou Facultatif		
									Nature des épreuves CC (cocher)						Nature des épreuves de rattrapage (cocher)						
									Écrit	Pratique (P)	Oral	Mémoire	Soutenance	CC Coeff. (%)	Total session + 100 %	Écrit	Pratique (P)	Oral		Mémoire	Soutenance
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste
															0,00%	0,00%					Choisir dans la liste







télécom  
saint-étienne  
école d'ingénieurs  
nouvelles technologies

# **Diplôme de Bachelor de Télécom Saint-Etienne**

« Communication Globale et Design Digital »

---

**MAQUETTE PEDAGOGIQUE**

Année universitaire 2024-2025

# Année 1

SEMESTRE 1		Bilan Annuel >		165	168	75	408	339	747	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>1TLGC.A01</b>	<b>Fondamentaux SIC (1)</b>		<b>66</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>108</b>	<b>94</b>	<b>202</b>	<b>8</b>	
1TLGC.A11	Enjeux théoriques de la communication : introduction & définitions	19%	21			21	18	39		
1TLGC.A12	Sémiologie de l'image	16%	9		9	18	15	33		
1TLGC.A13	Communication digitale des organisations (1)	25%	18		9	27	23	50		
1TLGC.A14	Culture et usage du numérique (1)	18%	18			18	18	36		
1TLGC.A15	Techniques d'écriture et Atelier d'écriture	22%		24		24	20	44		
<b>1TLGC.A02</b>	<b>Fondamentaux numériques</b>		<b>36</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>59</b>	<b>125</b>	<b>5</b>	
1TLGC.A16	Géométrie et représentation de l'espace	21%	6	6		12	14	26		
1TLGC.A17	Données : bases statistiques	21%	6	6		12	14	26		
1TLGC.A18	Base de l'algorithmique	18%	6	6		12	10	22		
1TLGC.A19	Stockage de données : les solutions simples	26%	9		9	18	15	33		
1TLGC.A21	Infrastructures des communications : Matériel	14%	9	3		12	6	18		
<b>1TLGC.A03</b>	<b>Outils numériques et culture du Web (1)</b>		<b>51</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>111</b>	<b>89</b>	<b>200</b>	<b>8</b>	
1TLGC.A22	Solutions web orientées métier : découverte des CMS	21%	12		12	24	19	43		
1TLGC.A23	Bases de données relationnelles : les principes d'utilisation	20%	6	6	9	21	17	38		
1TLGC.A24	Langages et technologies du web : découverte des technologies front	17%	9		9	18	15	33		
1TLGC.A25	Design graphique : prise en main (1)	21%	12	12		24	19	43		
1TLGC.A26	Outils audiovisuels (1)	21%	12	12		24	19	43		
<b>1TLGC.A04</b>	<b>Design de projet (1)</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	<b>18</b>	<b>78</b>	<b>67</b>	<b>145</b>	<b>6</b>	
1TLGC.A27	Projet d'étude web (1) : intégration	16%		12		12	12	24		
1TLGC.A28	Initiation au travail d'enquête	35%	12		18	30	20	50		
1TLGC.A29	Projet CMS et rédaction pour le web	22%		15		15	17	32		
1TLGC.A31	Découvrir et pratiquer la documentation	12%		9		9	8	17		
1TLGC.A32	Analyser et représenter des contenus	15%		12		12	10	22		
<b>1TLGC.A05</b>	<b>Insertion professionnelle et internationale (1)</b>		<b>0</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>30</b>	<b>75</b>	<b>3</b>	
1TLGC.A33	Anglais (1)	52%		24		24	15	39		
1TLGC.A34	Valoriser son parcours : métiers du la communication	20%		9		9	6	15		
1TLGC.A35	Apprendre à apprendre : Mooc	28%		12		12	9	21		

SEMESTRE 2		Bilan Annuel >		120	174	9	303	453	756	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>1TLGC.P01</b>	<b>Communication et Humanités Numériques (1)</b>		<b>60</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>192</b>	<b>8</b>	
1TLGC.P11	Sociologie des médias	19%	18			18	18	36		
1TLGC.P12	Sociologie des usages et des publics	19%	18			18	18	36		
1TLGC.P13	Atelier d'écriture (2)	9%		9		9	9	18		
1TLGC.P14	Histoire de l'art et approche design (1)	19%	18			18	18	36		
1TLGC.P15	Communication visuelle & médias : analyse d'image	22%		12	9	21	21	42		
1TLGC.P16	Sociologie de l'Internet	12%	6	6		12	12	24		
<b>1TLGC.P02</b>	<b>Design Web (1)</b>		<b>27</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>114</b>	<b>5</b>	
1TLGC.P17	Langages du web : notions front intermédiaires	42%	9	15		24	24	48		
1TLGC.P18	Interface utilisateur (UI design)	21%	6	6		12	12	24		
1TLGC.P19	Expérience utilisateur (Ux design)	21%	6	6		12	12	24		
1TLGC.P21	Infrastructures des communications : Réseaux	16%	6	3		9	9	18		
<b>1TLGC.P03</b>	<b>Design de communication (1)</b>		<b>27</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>108</b>	<b>4</b>	
1TLGC.P22	Design graphique : prise en main (2)	33%	9	9		18	18	36		
1TLGC.P23	Social Media & Community Management (1)	22%	6	6		12	12	24		
1TLGC.P24	Outils audiovisuels (2)	33%	9	9		18	18	36		
1TLGC.P25	Référencement	12%	3	3		6	6	12		
<b>1TLGC.P04</b>	<b>Design de projet (2)</b>		<b>6</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	<b>5</b>	
1TLGC.P26	Projet d'étude web (2) : Multimédia	15%		9		9	9	18		
1TLGC.P27	Data visualisation : découverte	25%	6	9		15	15	30		
1TLGC.P28	Atelier créatif	40%		24		24	24	48		
1TLGC.P29	Atelier scénario vidéo	20%		12		12	12	24		
<b>1TLGC.P05</b>	<b>Insertion professionnelle et internationale (2)</b>		<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>72</b>	<b>2</b>	
1TLGC.P31	Anglais (2)	50%		18		18	18	36		
1TLGC.P32	Apprendre à apprendre : classe inversée	33%		12		12	12	24		
1TLGC.P33	Portfolio	17%		6		6	6	12		
<b>1TLGC.P06</b>	<b>Pratique professionnelle (1)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>6</b>	
1TLGC.P34	STAGE B1	100%				0	150	150		

## Année 2

SEMESTRE 3		Bilan Annuel >							156	210	15	381	393	774	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS						
<b>2TLGC.A01</b>	<b>Fondamentaux SIC (3)</b>		<b>75</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>132</b>	<b>252</b>	<b>9</b>						
2TLGC.A11	Enjeux théoriques de la communication : de la transmission à la relation, les modèles de l'interaction	16%	21			21	21	<b>42</b>							
2TLGC.A12	Sociologie des professions	16%	21			21	21	<b>42</b>							
2TLGC.A13	Communication digitale des organisations (2)	14%		18		18	18	<b>36</b>							
2TLGC.A14	Culture et usages du numériques (2)	16%	21			21	21	<b>42</b>							
2TLGC.A15	Méthodologie d'analyse de discours (1)	16%	12	9		21	21	<b>42</b>							
2TLGC.A16	Atelier d'écriture (3)	11%		12		12	12	<b>24</b>							
2TLGC.A35	Certification en français	11%		6		6	18	<b>24</b>							
<b>2TLGC.A02</b>	<b>Design de communication (2)</b>		<b>39</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>198</b>	<b>8</b>						
2TLGC.A17	Solutions web orientées métier : CMS, usages intermédiaires	24%	9	15		24	24	<b>48</b>							
2TLGC.A18	Veille numérique et outils de veille	16%	6	9		15	15	<b>30</b>							
2TLGC.A19	Social Media & référencement	12%	6	6		12	12	<b>24</b>							
2TLGC.A21	Design graphique : niveau intermédiaire (1)	24%	9	15		24	24	<b>48</b>							
2TLGC.A22	Outils audiovisuels (3)	24%	9	15		24	24	<b>48</b>							
<b>2TLGC.A03</b>	<b>Design Web (2)</b>		<b>30</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>144</b>	<b>6</b>						
2TLGC.A23	Algorithmique et Code	17%	6	6		12	12	<b>24</b>							
2TLGC.A24	Bases de données relationnelles : les principes de conception	25%	9	9		18	18	<b>36</b>							
2TLGC.A25	Data visualisation : notions intermédiaires	17%	6	6		12	12	<b>24</b>							
2TLGC.A26	Stockage de données : les solutions avancées	8%		6		6	6	<b>12</b>							
2TLGC.A27	Langages du web : notions front avancées	33%	9	15		24	24	<b>48</b>							
<b>2TLGC.A04</b>	<b>Design de projet (3)</b>		<b>12</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>102</b>	<b>4</b>						
2TLGC.A28	Workshop pluridisciplinaire (1)	24%	3	9		12	12	<b>24</b>							
2TLGC.A29	Concevoir une enquête empirique	35%	9	9		18	18	<b>36</b>							
2TLGC.A31	Projet design thinking : Innovation numérique et usages	41%		21		21	21	<b>42</b>							
<b>2TLGC.A05</b>	<b>Insertion professionnelle et internationale (3)</b>		<b>0</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>78</b>	<b>3</b>						
2TLGC.A32	Anglais (3)	62%		24		24	24	<b>48</b>							
2TLGC.A33	Valoriser son parcours : métiers du webdesign	23%			9	9	9	<b>18</b>							
2TLGC.A34	Projet web (3) : E-portfolio	15%			6	6	6	<b>12</b>							

SEMESTRE 4		Bilan Annuel >		45	168	0	213	537	750	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>2TLGC.P01</b>	<b>Communication et Humanités Numériques (2)</b>		<b>36</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	<b>80</b>	<b>146</b>	<b>6</b>	
2TLGC.P11	Spécificité de la communication publique et territoriale	27%	18			18	22	40		
2TLGC.P12	Enquêtes quantitatives	27%	18			18	22	40		
2TLGC.P13	Écrire pour les réseaux sociaux numériques	27%		18		18	22	40		
2TLGC.P14	Histoire de l'art et approche design (2)	19%		12		12	14	26		
<b>2TLGC.P02</b>	<b>Design de communication numérique (1)</b>		<b>6</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>87</b>	<b>104</b>	<b>191</b>	<b>8</b>	
2TLGC.P15	Langages du web : découverte des technologies back	17%		15		15	18	33		
2TLGC.P16	Solutions web orientées métier : CMS, usages avancés	17%		15		15	18	33		
2TLGC.P17	Analyse de données et production d'indicateurs	29%	6	18		24	30	54		
2TLGC.P18	Outils audiovisuels (4)	20%		18		18	20	38		
2TLGC.P19	Design graphique : niveau intermédiaire (2)	17%		15		15	18	33		
<b>2TLGC.P03</b>	<b>Design de projet (4)</b>		<b>0</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>48</b>	<b>87</b>	<b>4</b>	
2TLGC.P21	Projet d'étude web (4) : intégration UI, Ux	23%		9		9	11	20		
2TLGC.P22	Pré mémoire : note d'intention	31%		12		12	15	27		
2TLGC.P23	Outils pour la gestion de projet de communication	23%		9		9	11	20		
2TLGC.P24	Recherche documentaire numérique	23%		9		9	11	20		
<b>2TLGC.P04</b>	<b>Insertion professionnelle et internationale (4)</b>		<b>3</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	
2TLGC.P25	Anglais (4)	59%		12		12	15	27		
2TLGC.P26	Droit social	41%	3	6		9	10	19		
<b>2TLGC.P05</b>	<b>Pratique professionnelle (2)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>280</b>	<b>280</b>	<b>10</b>	
2TLGC.P27	Stage B2	100%				0	280	280		

## Année 3

SEMESTRE 5		Bilan Annuel >		84	120	0	204	546	750	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>3TLGC.A01</b>	<b>Fondamentaux SIC (3)</b>		<b>69</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>69</b>	<b>84</b>	<b>153</b>	<b>7</b>	
3TLGC.A11	Nouveaux enjeux théoriques de la communication : transition, médiation et innovation	22%	15			15	18	<b>33</b>		
3TLGC.A12	Communication digitale des organisations (3)	22%	15			15	18	<b>33</b>		
3TLGC.A13	Méthodologie d'analyse de discours (2)	22%	15			15	18	<b>33</b>		
3TLGC.A14	Philosophie et histoires des techniques	17%	12			12	15	<b>27</b>		
3TLGC.A15	Législation de la communication et du numérique	17%	12			12	15	<b>27</b>		
<b>3TLGC.A02</b>	<b>Design de communication numérique (2)</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>60</b>	<b>74</b>	<b>134</b>	<b>6</b>	
3TLGC.A16	Langages et technologies du web : notions back intermédiaires	30%	6	12		18	22	<b>40</b>		
3TLGC.A17	Solutions web orientées métier : état de l'art	30%	6	12		18	22	<b>40</b>		
3TLGC.A18	Design graphique : niveau avancé (1)	20%		12		12	15	<b>27</b>		
3TLGC.A19	Outils audiovisuels (5)	20%		12		12	15	<b>27</b>		
<b>3TLGC.A03</b>	<b>Design de projet (5)</b>		<b>3</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>67</b>	<b>100</b>	<b>4</b>	
3TLGC.A21	Workshop pluridisciplinaire	69%		30		30	39	<b>69</b>		
3TLGC.A22	Projet de recherche en SIC (1)	31%	3			3	28	<b>31</b>		
<b>3TLGC.A04</b>	<b>Insertion professionnelle et internationale (5)</b>		<b>0</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>21</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	
3TLGC.A23	Anglais (5)	48%		15		15	15	<b>30</b>		
3TLGC.A24	Partage et valorisation de l'alternance S5	52%		27		27	6	<b>33</b>		
<b>3TLGC.A05</b>	<b>Pratique professionnelle (3)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>11</b>	
3TLGC.A25	Alternance S5	100%				0	300	<b>300</b>		

SEMESTRE 6		Bilan Annuel >		72	132	0	204	549	753	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>3TLGC.P01</b>	<b>Communication et Humanités Numériques (3)</b>		<b>60</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	<b>90</b>	<b>153</b>	<b>6</b>	
3TLGC.P11	Enjeux sociaux et éthique du numérique	31%	15	3		18	30	48		
3TLGC.P12	Socio-économie des industries culturelles et médiatiques	23%	15			15	20	35		
3TLGC.P13	Étude culturelle de la communication	23%	15			15	20	35		
3TLGC.P14	Sociologie de l'innovation	23%	15			15	20	35		
<b>3TLGC.P02</b>	<b>Design de communication numérique (3)</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>60</b>	<b>74</b>	<b>134</b>	<b>5</b>	
3TLGC.P15	Langages et technologies du web : notions back avancées	30%	6	12		18	22	40		
3TLGC.P16	Solutions web orientées métier : focus e-commerce	30%	6	12		18	22	40		
3TLGC.P17	Design graphique : niveau avancé (2)	20%		12		12	15	27		
3TLGC.P18	Outils audiovisuels (6)	20%		12		12	15	27		
<b>3TLGC.P06</b>	<b>Design de recherche</b>		<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>47</b>	<b>50</b>	<b>3</b>	
3TLGC.P19	Projet de recherche en SIC (2)	100%		3		3	47	50		
<b>3TLGC.P03</b>	<b>Design de projet (6)</b>		<b>0</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>50</b>	<b>2</b>	
3TLGC.P21	Projet d'étude web (5) : Livraison	100%		39		39	11	50		
<b>3TLGC.P04</b>	<b>Insertion professionnelle et internationale (6)</b>		<b>0</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>27</b>	<b>66</b>	<b>2</b>	
3TLGC.P22	Anglais (6)	45%		15		15	15	30		
3TLGC.P23	Partage et valorisation de l'alternance S6	36%		18		18	6	24		
3TLGC.P25	Portfolio (3)	19%		6		6	6	12		
<b>3TLGC.P05</b>	<b>Pratique professionnelle (4)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>12</b>	
3TLGC.P24	Alternance S6	100%				0	300	300		

Éléments à validation séparée **diplôme**

<b>BEI</b>	<b>Expérience internationale</b>
<b>BENG</b>	<b>Niveau d'anglais</b>
<b>BSDD</b>	<b>Citoyenneté, bénévolat et développement durable</b>

# **Diplôme de Bachelor de Télécom Saint-Etienne**

« Communication Globale et Design Digital »

---

## **REGLEMENT des ETUDES et MODALITES de CONTROLE des CONNAISSANCES et des COMPETENCES**

Année universitaire 2024-2025

## Conditions générales

### A. Glossaire et définitions

1. **Semestre** désigne les périodes d'enseignements de l'année. On parle de semestre d'automne pour la période de début septembre à fin janvier et semestre de printemps pour la période de début février à fin juin.
2. **Module** désigne un enseignement composé de cours, travaux dirigés, travaux pratiques et éventuellement des projets. Chaque module donne lieu à une note finale qui peut résulter de plusieurs épreuves.
3. Un **bloc** d'enseignement est un ensemble de modules regroupés sur des thématiques ou des objectifs pédagogiques communs. Chaque bloc peut être sanctionné par une note finale, résultant d'une moyenne pondérée des notes finales des modules qui le composent. À chaque bloc est attribué un nombre d'ECTS en rapport avec la quantité de travail à fournir par l'étudiant.
4. **Élément à validation séparée** désigne des activités pédagogiques dont la validation ne dépend pas d'une note ; il ne donne pas lieu à des ECTS.
5. **Notation.** Le système de notation utilisé se base sur des notes comprises entre 0 et 20.
6. **ECTS** est l'abréviation de « European Credits Transfer System ». Ce système européen est un système de transfert et d'accumulation de crédits. Il est basé sur la charge de travail totale à fournir par un étudiant à plein temps pour atteindre les objectifs d'une année de formation à 60 crédits. Aujourd'hui ces crédits sont souvent utilisés pour comptabiliser les résultats des étudiants, même en l'absence de mobilité. Un élève qui valide un bloc reçoit donc les crédits associés à ce bloc. Dans ce cas, un grade peut lui être affecté (tableau 1). En cas d'effectif étudiant trop faible, des ajustements peuvent être réalisés dans l'affectation des grades.

Grade ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi	Appréciation
A	Les meilleurs 10%	Excellent
B	25% (10% à 35%)	Très bien
C	30% (35% à 65%)	Bien
D	25% (65% à 90%)	Assez Bien
E	10% (90% à 100%)	Passable

Tableau 1 : Principe d'attribution des grades.

### B. Organisation du contrôle des connaissances

7. Le cycle de formation se déroule sur 3 années soit 6 semestres. Chaque année universitaire est découpée en 2 semestres.
8. La troisième année se déroule obligatoirement en alternance.
  - a. Lors de la troisième année, un étudiant n'ayant pas réalisé d'alternance au 31 octobre de l'année suivant la rentrée de septembre, ne pourra être évalué sur ces compétences d'alternant et ne pourra donc valider le module « Apprentissage » du semestre 5.
  - b. En cas de rupture du contrat d'apprentissage en cours de formation, l'apprenti ne pourra valider le module « Apprentissage » du semestre en cours, s'il passe plus de 1 mois sans contrat.
  - c. Pour valider la troisième année, l'apprenti doit avoir passé une durée minimale de 1000h en entreprise sur des missions en lien avec les objectifs de la formation.
9. Dans le cas où la notation sur 20 est utilisée, un bloc est dit « validé » si sa note est supérieure ou égale à 10/20 et si toutes les notes finales des modules intégrant plusieurs épreuves soient supérieures ou égales à 6/20. Dans le cas contraire, le bloc n'est pas validé. Dans ce cas, le grade F correspond à une note strictement inférieure à 8/20, sinon le grade Fx est attribué.
10. La validation d'un semestre nécessite, sauf décision contraire du jury de semestre :
  - L'évaluation de chaque module
  - La validation de tous les blocs d'enseignement du semestre.
  - La validation des éléments à validation séparée associés au semestre s'il en existe.
11. Tous les modules d'enseignement sont évalués en contrôle continu intégral en session unique.
  - a. L'évaluation de chaque module d'enseignement consiste en une série d'épreuves ou de productions diversifiées individuelles ou collectives, réparties régulièrement pendant le déroulement pédagogique. Dans le cas où une épreuve fait appel à la remise d'un document, tout retard peut être considéré comme une absence non justifiée.

- b. En début de module, l'équipe pédagogique précise auprès des étudiants l'organisation temporelle ainsi que les modalités concernant l'évaluation du module d'enseignement dont elle a la charge.
- c. Chaque bloc d'enseignement donnant droit à des crédits ECTS comporte un nombre minimal d'épreuves égal au nombre d'ECTS. Ces épreuves doivent être réparties entre les modules qui composent le bloc.
- d. Chaque module d'enseignement comporte au minimum une épreuve.
- e. Un module dont la charge totale de travail étudiant dépasse 24h, doit intégrer un minimum de 2 épreuves. Dans ce cas, chaque épreuve est affectée d'un coefficient de pondération permettant le calcul de la note du module. Le coefficient d'une épreuve ne peut pas dépasser 60%.
- f. Un étudiant n'ayant pas obtenu la note moyenne dans un module dont le résultat est basé sur une évaluation unique, peut demander une deuxième chance qui ne peut être refusée. Cette nouvelle évaluation, qui peut être différente de la première, remplace alors la précédente.
- g. Si le responsable d'un module juge les résultats d'un étudiant insuffisants, il est en droit d'imposer à cet étudiant une évaluation supplémentaire dont le résultat sera uniquement transmis au jury.
12. Les blocs ou modules d'enseignement composés uniquement d'un projet, d'un workshop, de travaux pratiques ou de stages ainsi que les modules mutualisés avec d'autres formations peuvent déroger respectivement aux articles (11.c), (11.e) et (11.f).
13. Le jury de semestre examine les résultats obtenus, statue sur la validation du semestre et peut attribuer des mentions aux étudiants admis aux semestres :
- Mention TRES BIEN : pour une validation uniquement avec des grades A avec au plus 1 grade B
  - Mention BIEN : pour validation uniquement avec des grades A et B avec au plus 1 grade C
  - Mention ASSEZ BIEN : pour une validation uniquement avec des grades A, B et C avec au plus 1 grade D
14. Dans le cas d'une mobilité académique, les conditions de validation des crédits ECTS correspondants au semestre sont entièrement définies et mises en place par l'établissement d'accueil. L'étudiant ne pourra prétendre à une session de rattrapage à Télécom Saint-Etienne.
15. Le jury d'année autorise ou n'autorise pas le passage en année supérieure après examen :
- des résultats des deux semestres
  - des éléments à validation séparée associés à l'année.
16. Dans le cas où le jury d'année ne valide pas le passage en année supérieure, il peut prononcer une autorisation de redoublement assortie de conditions et de recommandations consignées dans un contrat pédagogique individuel. L'autorisation de redoubler n'est pas accordée systématiquement, le jury d'année pouvant prononcer l'exclusion. En outre, le redoublement n'est autorisé qu'une seule fois au cours de la scolarité.
17. Le jury de diplôme attribue le diplôme de Bachelor et le grade de licence aux étudiants ayant :
- Validé les deux semestres de la troisième année
  - Acquis les éléments à validation séparée suivants :
    - un niveau supérieur à B1 en anglais (supérieur à un score 650 au TOEIC)
    - les attendus des actions citoyennes, bénévoles et de développement durable de son cursus de formation
    - une expérience à l'international d'au minimum 4 semaines consécutives à l'étranger
- Dans le cas où l'élève ne valide pas ces éléments, les notes obtenues dans les autres modules sont conservées jusqu'au 31 décembre de l'année n+2, l'année n étant celle de la fin de sa scolarité en cursus ingénieur. Le diplôme ne sera délivré par le jury de diplôme qu'à la remise de la totalité des documents complémentaires permettant de valider les éléments en question (cachet de la poste faisant foi).
18. Le jury de diplôme peut attribuer des mentions particulières, en tenant compte de l'ensemble de la scolarité.
19. La durée maximale des études au sein de l'école peut être supérieure à 3 années dans les cas suivants : redoublement, période de césure ou dérogation en cas de problèmes de santé graves. Toutefois, la formation ne doit pas être interrompue plus de 3 semestres consécutifs.

## C. Assiduité

20. La présence aux activités pédagogiques organisées par l'école est obligatoire et fait l'objet de vérifications.
21. Une absence doit être signalée et justifiée dans les 48h ouvrées auprès de l'accueil. Passé ce délai ou en l'absence de justification recevable, l'absence est considérée comme injustifiée.
22. Au-delà de 15 minutes de retard après l'heure prévue, l'enseignant peut refuser l'accès au cours.
23. En 1ère et 2ème année, une absence à une séance d'enseignement peut être justifiée si elle entre notamment dans une des catégories suivantes : problème de santé (avec certificat médical), convocation administrative (sur justificatif). Seul

le responsable pédagogique peut décider que l'absence est justifiée sur la base des pièces justificatives fournies par l'étudiant.

24. En troisième année, une absence à une séance d'enseignement est dite justifiée si elle entre dans le cadre des justifications prévues par le code du travail.
25. Des absences répétées et non justifiées sont transmises au jury de semestre. Au-delà de 13 absences injustifiées, le semestre ne pourra pas être validé et l'étudiant sera déclaré « défaillant ».
26. En cas d'absence à une épreuve :
  - a. Pour chaque absence justifiée à une épreuve, l'enseignant est en droit d'imposer à l'étudiant un travail différent pour l'évaluer. Dans le cas où la notation sur 20 est utilisée et lorsqu'une absence à une ou plusieurs épreuves d'un même module est justifiée et que les épreuves ne sont pas repassées, les coefficients correspondants aux autres épreuves sont ajustés de façon à ne pas tenir compte de la ou des notes manquantes. Cette règle s'applique si l'étudiant a participé à un nombre d'épreuves couvrant au moins 66% des coefficients prévus pour le calcul de la note finale du module (cf. art. 11.e). Dans le cas contraire, sur décision du jury de semestre, des épreuves de substitution pourront être organisées en fin d'année, avant le jury d'année, pour compléter les évaluations qui n'ont pu avoir lieu.
  - b. Toute absence non justifiée à une épreuve entraîne l'attribution de la note zéro à l'épreuve en question.

#### D. Reconnaissance de l'engagement étudiant

27. Certaines activités peuvent permettre l'octroi de points de bonification. La liste des activités permettant d'obtenir des points de bonification, ainsi que la procédure de demande sont décrits dans le livret de l'étudiant de Télécom Saint-Etienne. Le cumul de points de bonifications dont peut bénéficier l'étudiant ne peut en aucun cas dépasser le niveau maximum arrêté par l'Université.
28. Les points de bonification accordés sont répartis sur l'ensemble des blocs d'enseignement du semestre au prorata du nombre d'ECTS.
29. Les présidents des associations de Télécom Saint-Etienne peuvent prétendre à bonification sur simple justification de leur fonction.

#### E. Contestation d'une décision de jury

30. Suite à une décision de jury, l'étudiant peut contester ladite décision le concernant en réalisant un certain nombre de recours de façon séquentielle. Les recours se font obligatoirement par écrit.
31. D'abord, auprès du président du jury, si la contestation résulte d'erreurs matérielles dans le report ou le calcul des résultats.
32. Ensuite l'étudiant peut solliciter le réexamen de son cas par recours gracieux adressé au directeur de Télécom Saint-Etienne.
33. L'étudiant peut ensuite adresser un recours gracieux à la présidence de l'Université (auprès de la DFIP).
34. Le délai de recours contentieux de deux mois prend effet dès réception du relevé de notes par l'étudiant.

## Annexe : Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

L'école utilise les niveaux du cadre commun européen pour définir les compétences linguistiques.

Le tableau ci-après rappelle l'échelle globale de ce référentiel.

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	<b>C2</b>	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	<b>C1</b>	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	<b>B2</b>	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	<b>B1</b>	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	<b>A2</b>	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	<b>A1</b>	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 2 : Niveaux communs de compétences



télécom  
saint-étienne  
école d'ingénieurs  
nouvelles technologies

# **Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Etienne**

Filière : Image & Photonique, smart-industries  
Par la voie de l'apprentissage  
&  
Filière : Data Engineering  
Par la voie de l'apprentissage

---

## **REGLEMENT des ETUDES et MODALITES de CONTROLE des CONNAISSANCES et des COMPETENCES**

Année universitaire 2024-2025



## Conditions générales

### A. Glossaire et définitions

1. **Phase.** Pour assurer un suivi efficace dans le cadre du contrôle continu intégral, l'année est découpée en phases. Un bilan académique est réalisé à l'issue de chacune, le jury se tenant à l'issue de la troisième.
2. **Module** désigne un enseignement composé de cours, travaux dirigés, travaux pratiques et éventuellement des projets. Chaque module donne lieu à une note finale qui peut résulter de plusieurs évaluations.
3. **Bloc.** Un bloc d'enseignement est un ensemble de modules regroupés sur des thématiques ou des objectifs pédagogiques. Chaque bloc est sanctionné par une note finale, résultant d'une moyenne pondérée des modules qui le composent. À chaque bloc est attribué un nombre d'ECTS en rapport avec la quantité de travail à fournir par l'apprenti.
4. **Notation.** Le système de notation utilisé se base sur des notes comprises entre 0 et 20, excepté pour les modules à validation séparée qui sont soit validés soit non validés.
5. **Évaluation de substitution.** Évaluation obligatoire en cas d'absence justifiée à une évaluation.
6. **Évaluation supplémentaire.** Évaluation imposée par l'enseignant s'il juge insuffisant le résultat d'un apprenti dans un module.
7. **ECTS** est l'abréviation de « European Credits Transfer System ». Ce système européen créé initialement pour favoriser la mobilité internationale des étudiants est devenu un système de transfert et d'accumulation de crédits. Aujourd'hui ces crédits sont souvent utilisés pour comptabiliser les résultats des étudiants, même en l'absence de mobilité. Ces crédits sont accompagnés d'un grade défini selon le tableau suivant. Un élève qui valide un bloc (grade A, B, C, D, E) reçoit donc les crédits associés à ce bloc. En cas d'effectif étudiant trop faible, des ajustements peuvent être réalisés dans l'affectation des grades.

Grade ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi	Appréciation
A	Les meilleurs 10%	Excellent
B	25% (10% à 35%)	Très bien
C	30% (35% à 65%)	Bien
D	25% (65% à 90%)	Assez Bien
E	10% (90% à 100%)	Passable

Tableau 1 : Définition des grades.

### B. Organisation du contrôle des connaissances

8. Le cycle de formation se déroule sur la durée du contrat d'apprentissage soit trois années.
  - a. En début de formation, un candidat n'ayant pas réalisé d'alternance au 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivant la rentrée de septembre, ne pourra être évalué sur ces compétences d'alternant et ne pourra donc valider le bloc « Apprentissage ».
  - b. En cas de rupture du contrat d'apprentissage en cours de formation, l'apprenti ne pourra valider le bloc « Apprentissage » de l'année en cours, s'il passe plus de 1 mois sans contrat.
9. Tous les modules d'enseignement sont évalués en contrôle continu intégral en session unique.
  - a. L'évaluation de chaque module d'enseignement consiste en une série d'épreuves ou de productions diversifiées individuelles ou collectives, réparties régulièrement pendant le déroulement pédagogique. **Toute évaluation y compris sous forme de rendu a lieu durant une période académique.**
  - b. En début de module, l'équipe pédagogique précise auprès des apprentis l'organisation temporelle ainsi que les modalités de toutes les évaluations du module d'enseignement dont elle a la charge.
  - c. Chaque module d'enseignement comporte au minimum une évaluation donnant lieu à notation.
  - d. Dans le cas où l'évaluation fait appel à la remise d'un document, tout retard peut être considéré comme une absence non justifiée.
  - e. Selon la charge totale de travail de l'apprenant associée au module, le nombre minimum d'évaluations équitablement réparties dans le déroulement pédagogique du module est donné par le tableau 2. Dans le cas de plusieurs évaluations, chacune est affectée d'un coefficient de pondération permettant le calcul de la note du

module. Tout module comprenant des heures de CM et/ou de TD devra comporter au moins une évaluation individuelle. Les modules d'enseignement composés uniquement d'un projet ou de travaux pratiques, les modules du bloc apprentissage et les modules à validation séparée peuvent déroger à ces règles.

- f. Si le responsable de la filière ou du module juge insuffisant le niveau d'un apprenti dans un module, dès que les évaluations prévues selon l'alinéa b) sont terminées, il est en droit d'imposer à cet apprenti une évaluation supplémentaire qui n'entre pas dans le calcul de la moyenne du module mais dont le résultat est transmis à la scolarité en amont du jury.

Charge totale de travail de l'apprenant (Voir maquette pédagogique)	Nombre minimum d'évaluations du module donnant lieu à notation
Entre 1 et 30 heures	1
Entre 31 et 49	2
Entre 50 et 71	3
Au-delà de 72 heures	4

Tableau 2 : Nombre minimal d'évaluation dans un module en fonction de sa charge

10. Un bloc est dit « validé » si sa note est supérieure ou égale à 10/20 (grade A, B, C, D ou E). Le grade F est attribué au bloc si la note est strictement inférieure à 8/20. Le grade Fx est attribué si la note au bloc est inférieure à 10/20 ou supérieure ou égale à 8/20. Dans le cas d'un bloc non validé, si un apprenti s'est vu imposer une ou plusieurs évaluations supplémentaires, les résultats n'entrent pas dans le calcul de la moyenne du bloc, mais sont transmis au jury pour appréciation.
11. Le jury d'année autorise la validation de l'année après examen de tous les résultats de l'année et des modules à validation séparée s'il en existe (cf. tableaux enseignements). La validation d'une année nécessite, sauf décision contraire du jury :
  - L'évaluation de l'apprenti pour chaque module
  - L'obtention de tous les crédits académiques et de tous les crédits liés à l'apprentissage

Dans le cas où un bloc est validé suite aux appréciations liées aux évaluations supplémentaires, le grade du bloc est borné à E. Le jury peut exceptionnellement autoriser le passage à condition que l'apprenti n'ait pas de grade F et au maximum 2 grades Fx sur l'année écoulée. Les blocs où l'apprenti a eu le grade Fx devront être rattrapés impérativement au cours de l'année suivante, selon les consignes du jury.

L'apprenti peut prétendre à une bonification issue du service des sports, bornée à 0,4 points, que le jury ventilera sur les notes de blocs, au bénéfice de l'apprenti.
12. Dans le cas où le jury d'année ne valide pas l'année, la décision sur la poursuite de la formation est prise en accord avec les parties du contrat d'apprentissage selon les règles régies par le code du travail.
13. Les apprenants en formation continue ont la possibilité de préparer leur diplôme par blocs. Les modalités d'études sont précisées dans un contrat pédagogique spécifique.
14. La validation d'un minimum de 12 semaines à l'international est imposée à l'apprenti.
15. À l'issue du cursus, le jury de diplôme attribue le titre d'ingénieur de Télécom Saint-Etienne aux apprentis ayant :
  - obtenu les 180 crédits ECTS de la formation
  - validé l'expérience internationale
  - fait la preuve d'un niveau supérieur à B2 en anglais (comparable au score 800 au TOEIC).

Dans le cas où l'apprenti ne satisfait pas à ces 2 dernières conditions, les notes obtenues et les éléments validés dans les autres modules sont conservées jusqu'au 31 décembre de l'année n+2, l'année n étant celle de la fin de sa scolarité en cursus ingénieur. Le diplôme ne sera délivré par le jury qu'à la remise de la totalité des documents complémentaires permettant de valider les 2 conditions en question (cachet de la poste faisant foi).
16. Le jury de diplôme peut attribuer des mentions particulières, en tenant compte de l'ensemble de la scolarité.

### C. Assiduité

17. La présence à tous les enseignements est obligatoire et fait l'objet de vérifications.
18. Une absence à une séance d'enseignement est dite justifiée si elle entre dans le cadre des justifications prévues par le code du travail.

19. En cas d'absence, l'apprenti se doit d'informer dans les 48 heures ouvrées la scolarité par mail à scoFISA1, scoFISA2 ou scoFISA3@telecom-st-etienne.fr.
20. Une absence à une évaluation doit être signalée et justifiée dans les 48h ouvrées auprès de la scolarité.
21. Lorsqu'une absence à une évaluation est justifiée, l'apprenti doit rattraper l'évaluation. L'enseignant pourra proposer pour cette évaluation de **substitution** un travail de type différent.
22. Toute absence non justifiée à une évaluation entraîne l'attribution de la note zéro à cette évaluation.

#### D. Modalité exceptionnelle

23. Dans le cadre d'une expérimentation pédagogique, certains blocs pourront déroger aux règles de validation d'un bloc, décrites précédemment. Ces blocs auront reçu l'autorisation expresse de la direction de la formation de l'école. Les apprenants seront prévenus dès le début des enseignements de ce bloc, et les règles particulières de fonctionnement et de notation seront explicitées.

#### E. Contestation d'une décision de jury

24. Suite à une décision de jury, l'étudiant peut contester ladite décision le concernant en réalisant un certain nombre de recours de façon séquentielle. Les recours se font obligatoirement par écrit.
25. D'abord, auprès du président du jury, si la contestation résulte d'erreurs matérielles dans le report ou le calcul des notes.
26. Ensuite l'étudiant peut solliciter le réexamen de son cas par recours gracieux adressé au directeur de Télécom Saint-Etienne.
27. L'étudiant peut ensuite adresser un recours gracieux à la présidence de l'Université (auprès de la DFIP).
28. Le délai de recours contentieux de deux mois prend effet dès réception du relevé de notes par l'étudiant.

## Annexe : Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

L'école utilise les niveaux du cadre commun européen pour définir les compétences linguistiques.  
Le tableau ci-après rappelle l'échelle globale de ce référentiel.

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	<b>C2</b>	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	<b>C1</b>	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	<b>B2</b>	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	<b>B1</b>	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	<b>A2</b>	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	<b>A1</b>	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 3 : Niveaux communs de compétences



télécom  
saint-étienne  
école d'ingénieurs  
nouvelles technologies

# Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Etienne

Filière sous statut étudiant

---

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Années universitaires 2024-2027

---

*Maquette à déployer année par année sur 3 années consécutives*

---

## Année 1 (à partir de 2024-2025)

SEMESTRE 5		Bilan semestre >		160,5	180	43	383,5	298,5	759	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>3TLFI.A01</b>	<b>Physique et mesures</b>		<b>30</b>	<b>33</b>	<b>6</b>	<b>69</b>	<b>58</b>	<b>127</b>	<b>6</b>	
3TLFI.A11	Champs électromagnétiques dans le vide	43%	15	15	0	30	25	55		
3TLFI.A12	Électromagnétisme dans la matière	35%	12	12	0	24	20	44		
3TLFI.A13	Métrologie et capteurs	22%	3	6	6	15	13	28		
<b>3TLFI.A02</b>	<b>Fondamentaux Mathématiques</b>		<b>66</b>	<b>76,5</b>	<b>0</b>	<b>142,5</b>	<b>117,5</b>	<b>260</b>	<b>11</b>	
3TLFI.A14	Probabilités	38%	24	30	0	54	45	99		
3TLFI.A15	Calcul Numérique	27%	16,5	22,5	0	39	32	71		
3TLFI.A16	Traitement des signaux déterministes	35%	25,5	24	0	49,5	40,5	90		
<b>3TLFI.A03</b>	<b>De l'optique au numérique (1)</b>		<b>24</b>	<b>19,5</b>	<b>28</b>	<b>71,5</b>	<b>53,5</b>	<b>125</b>	<b>6</b>	
3TLFI.A17	Introduction générale à l'Optique Photonique	34%	9	0	16	25	18	43		
3TLFI.A18	Ingénierie de la vision : Introduction	34%	12	6	6	24	18	42		
3TLFI.A19	Chaîne d'acquisition : Analyse des 1ers étages	32%	3	13,5	6	22,5	17,5	40		
<b>3TLFI.A04</b>	<b>Numérique et transmission (1)</b>		<b>28,5</b>	<b>31,5</b>	<b>6</b>	<b>66</b>	<b>52</b>	<b>118</b>	<b>5</b>	
3TLFI.A21	Langage C, algorithmie et structures de données	35%	9	15	0	24	18	42		
3TLFI.A22	Architecture des systèmes informatiques	27%	12	6	0	18	14	32		
3TLFI.A23	Bases des réseaux	19%	4,5	1,5	6	12	10	22		
3TLFI.A24	Principes des télécommunications	19%	3	9	0	12	10	22		
<b>3TLFI.A05</b>	<b>Ingénieur, entreprise et société (1)</b>		<b>12</b>	<b>19,5</b>	<b>3</b>	<b>34,5</b>	<b>17,5</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	
3TLFI.A25	Objectifs Développement Durable	17%	0	3	3	6	3	9		
3TLFI.A26	Communication interpersonnelle	48%	0	16,5	0	16,5	8,5	25		
3TLFI.A27	Responsabilité sociétale, civique et civile	35%	12	0	0	12	6	18		
<b>Élément facultatif de remise à niveau (h non comptées dans bilan semestriel)</b>										
<b>3TLFI.A08</b>	<b>Remise à niveau avant démarrage de l'année</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>44</b>		
3TLFI.A10	Bases indispensables des mathématiques		12	12	0	24	20	44		

**Éléments spécifiques reliés à la validation du diplôme**

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Élément pour la validation du parcours "expérience internationale" du diplôme</b>									
3TLFI.A06	Langue vivante (1)		0	45	0	45	23	<b>68</b>	
3TLFI.A28	Anglais (1)	67%	0	30	0	30	15	<b>45</b>	
3TLFI.A29	Langue Vivante 2 (1)	33%	0	15	0	15	8	<b>23</b>	
<b>Élément pour la validation du parcours "expérience de la recherche" du diplôme</b>									
3TLFI.A07	Expérience de la Recherche (1)						9	<b>9</b>	
3TLFI.A31	Action 1		0	0	0	0	9	<b>9</b>	

SEMESTRE 6		Bilan semestre >							106	229,5	39	374,5	387	761,5	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS						
<b>3TLFI.P01</b>	<b>Statistiques, Signal et Automatique</b>		<b>30</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>56</b>	<b>131</b>	<b>5</b>						
3TLFI.P11	Statistiques	26%	10,5	9	0	19,5	15	34,5							
3TLFI.P12	Signaux Discrets et Aléatoires	54%	18	22,5	0	40,5	30	70,5							
3TLFI.P13	Régulation et asservissement	20%	1,5	13,5	0	15	11	26							
<b>3TLFI.P02</b>	<b>Numérique et transmission (2)</b>		<b>34,5</b>	<b>54</b>	<b>6</b>	<b>94,5</b>	<b>60</b>	<b>154,5</b>	<b>7</b>						
3TLFI.P14	Programmation orientée objet	28%	9	12	6	27	16	43							
3TLFI.P15	GIT	7%	0	6	0	6	4	10							
3TLFI.P16	Bases des Modulations et des Codages	13%	6	6	0	12	8	20							
3TLFI.P17	Antennes	12%	3	9	0	12	8	20							
3TLFI.P18	Introduction aux systèmes d'exploitation	11%	4,5	6	0	10,5	7	17,5							
3TLFI.P19	Introduction au Web	11%	4,5	6	0	10,5	6	16,5							
3TLFI.P21	Bases de cybersécurité	5%	4,5	0	0	4,5	3	7,5							
3TLFI.P22	Algorithmique et structures de données	13%	3	9	0	12	8	20							
<b>3TLFI.P03</b>	<b>De l'optique au numérique (2)</b>		<b>37,5</b>	<b>40,5</b>	<b>30</b>	<b>108</b>	<b>69</b>	<b>177</b>	<b>7</b>						
3TLFI.P23	Chaîne d'acquisition : Conception de l'unité de traitement numérique	33%	15	21	0	36	23	59							
3TLFI.P24	Projet Optique	34%	7,5	7,5	21	36	23	59							
3TLFI.P25	Analyse d'image : Introduction	33%	15	12	9	36	23	59							
<b>3TLFI.P04</b>	<b>Ingénieur, entreprise et société (2)</b>		<b>3</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>48</b>	<b>26</b>	<b>74</b>	<b>5</b>						
3TLFI.P26	Anthropocène	16%	3	6	0	9	4	13							
3TLFI.P27	Techniques de recherche d'emploi	16%	0	9	0	9	4	13							
3TLFI.P28	Management d'équipe et Gestion de conflit	23%	0	12	0	12	6	18							
3TLFI.P29	Gestion de situation discriminante	23%	0	9	0	9	6	15							
3TLFI.P31	Responsabilisation, prévention et lutte contre les violences	22%	0	9	0	9	6	15							
<b>3TLFI.P05</b>	<b>Stage Opérationnel</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>144</b>	<b>148</b>	<b>6</b>						
3TLFI.P32	Stage Opérationnel	90%	0	0	0	0	140	140							
3TLFI.P33	Orientation professionnelle	10%	1	0	3	4	4	8							

**Éléments spécifiques reliés à la validation du diplôme**

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Élément pour la validation du parcours "expérience internationale" du diplôme</b>									
3TLFI.P06	Langue vivante (2)		0	45	0	45	23	<b>68</b>	
3TLFI.P34	Anglais (2)	67%	0	30	0	30	15	<b>45</b>	
3TLFI.P35	Langue Vivante 2 (2)	33%	0	15	0	15	8	<b>23</b>	
<b>Élément pour la validation du parcours "DD-RS" du diplôme</b>									
3TLFI.P07	Développement durable & Responsabilité sociétale (1)		0	0	0	0	9	<b>9</b>	
3TLFI.P36	DD-RS (1)		0	0	0	0	9	<b>9</b>	

## Année 2 (à partir de 2025-2026)

SEMESTRE 7		Bilan semestre >		92,5	166,5	3	388	416	804	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>4TLFI.A01</b>	<b>Fondements de l'IA</b>		<b>41,5</b>	<b>49,5</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>73</b>	<b>164</b>	<b>7</b>	
4TLFI.A11	Estimation	29%	12	15	0	27	20	47		
4TLFI.A12	Optimisation	29%	14,5	13,5	0	28	20	48		
4TLFI.A22	Principes du Deep Learning et applications à l'image	27%	9	12	0	21	23	44		
4TLFI.A13	Python et sciences des données	15%	6	9	0	15	10	25		
<b>4TLFI.A02</b>	<b>Optique, numérique et transmission</b>		<b>40,5</b>	<b>61,5</b>	<b>3</b>	<b>105</b>	<b>68</b>	<b>173</b>	<b>7</b>	
4TLFI.A14	Chaine d'acquisition : Apprentissage par l'expérimentation	25%	1,5	22,5	3	27	17	44		
4TLFI.A15	Supports de transmission	9%	6	3	0	9	6	15		
4TLFI.A16	Services réseaux et numérique responsable	9%	6	3	0	9	6	15		
4TLFI.A17	Base de données	9%	3	6	0	9	6	15		
4TLFI.A18	Génie Logiciel et méthodes agiles	9%	3	6	0	9	6	15		
4TLFI.A19	Introduction aux semi-conducteurs	14%	9	6	0	15	10	25		
4TLFI.A21	Optique guidée et intégrée	25%	12	15	0	27	17	44		
<b>4TLFI.A03</b>	<b>Projet (1)</b>		<b>10,5</b>	<b>10,5</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>156</b>	<b>177</b>	<b>7</b>	
4TLFI.A23	Sobriété numérique	5%	3	3	0	6	3	9		
4TLFI.A24	Gestion de projet (1)	9%	6	6	0	12	6	18		
4TLFI.A41	Projet d'application	82%	1,5	1,5	0	3	147	150		
<b>4TLFI.A00</b>	<b>BLOC 1 selon parcours</b>					<b>126</b>	<b>80</b>	<b>206</b>	<b>9</b>	

4TLFI.A00 BLOC 1 selon parcours										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>4TLFI.A06</b>	<b>Transition vers parcours 1, 2 et 3</b>		<b>45</b>	<b>63</b>	<b>18</b>	<b>126</b>	<b>80</b>	<b>206</b>	<b>9</b>	
4TLFI.A28	De l'architecture matérielle à la programmation système sous Linux embarqué	33%	12	18	12	42	25	<b>67</b>		
4TLFI.A29	Génie Logiciel et intégration continue	7%	3	6	0	9	6	<b>15</b>		
4TLFI.A31	Systèmes d'exploitation : programmation système	12%	6	9	0	15	10	<b>25</b>		
4TLFI.A32		Développement Web	14%	6	12	0	18	11	<b>29</b>	
4TLFI.A33	Commutation & routage	17%	9	6	6	21	14	<b>35</b>		
4TLFI.A34	Scripting system	10%	6	6	0	12	8	<b>20</b>		
4TLFI.A35	Virtualisation	7%	3	6	0	9	6	<b>15</b>		
<b>4TLFI.A07</b>	<b>Transition vers parcours 4, 5 et 6</b>		<b>55,5</b>	<b>64,5</b>	<b>6</b>	<b>126</b>	<b>82</b>	<b>208</b>	<b>9</b>	
4TLFI.A36	Vision artificielle 3D	25%	15	15	3	33	20	<b>53</b>		
4TLFI.A37	Couleur	24%	13,5	13,5	3	30	20	50		
4TLFI.A38	Sources	17%	9	12	0	21	14	35		
4TLFI.A39	Détecteurs	17%	9	12	0	21	14	35		
4TLFI.A42	Composants optoélectroniques	17%	9	12	0	21	14	35		

### Éléments spécifiques reliés à la validation du diplôme

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>Élément pour la validation du parcours "expérience internationale" du diplôme</b>										
<b>4TLFI.A04</b>	<b>Langue vivante (3)</b>		<b>0</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>30</b>	<b>75</b>		
4TLFI.A25	Anglais (3)	67%	0	30	0	30	20	<b>50</b>		
4TLFI.A26	Langue Vivante 2 (3)	33%	0	15	0	15	10	<b>25</b>		
<b>Élément pour la validation du parcours "expérience de la recherche" du diplôme</b>										
<b>3TLFI.A05</b>	<b>Expérience de la Recherche (2)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		
4TLFI.A27	Action 2		0	0	0	0	9	<b>9</b>		

<b>SEMESTRE 8</b>	Bilan semestre >	49,5	60	0	359,5	425	1064,5	32
-------------------	------------------	------	----	---	-------	-----	--------	----

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
4TLFI.P01	Ingénieur, entreprise et société (3)		40,5	9	0	49,5	27	76,5	3
4TLFI.P11	Communication de projet	19%	9	0	0	9	6	15	
4TLFI.P12	Finances (1)	24%	12	0	0	12	6	18	
4TLFI.P13	Propriété intellectuelle et Droit des affaires	24%	12	0	0	12	6	18	
4TLFI.P14	Recherche bibliographique	9%	1,5	3	0	4,5	3	7,5	
4TLFI.P15	Gestion de projet (2)	24%	6	6	0	12	6	18	

4TLFI.P02	Ingénierie responsable		9	6	0	15	149	164	7
4TLFI.P16	Projet d'ingénierie	85%	0	0	0	0	140	140	
4TLFI.P17	Eco Conception	11%	6	6	0	12	6	18	
4TLFI.P18	Éthique	4%	3	0	0	3	3	6	

4TLFI.P00	BLOC 2 selon parcours					250	210	460	20
-----------	-----------------------	--	--	--	--	-----	-----	-----	----

#### Élément facultatif

4TLFI.P0J	Stage d'initiative personnelle		0	0	0	0	0	280	2
4TLFI.P10	Stage SIP						0	280	

#### Éléments spécifiques reliés à la validation du diplôme

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
------	------	--------------	----	----	----	-------	-----------------	---------------	------

#### Élément pour la validation du parcours "expérience internationale" du diplôme

4TLFI.P03	Langue vivante (4)		0	45	0	45	30	75	
4TLFI.P19	Anglais (4)	67%	0	30	0	30	20	50	
4TLFI.P21	Langue Vivante 2 (4)	33%	0	15	0	15	10	25	

#### Élément pour la validation du parcours "DD-RS" du diplôme

4TLFI.P04	Développement durable & Responsabilité sociétale (2)		0	0	0	0	9	9	
4TLFI.P22	DD-RS (2)		0	0	0	0	9	9	

4TLFI.P00		BLOC 2 selon parcours								
PARCOURS 1 : Architecture logicielle										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
Bilan parcours			51	195	0	246	210	456	20	
4TLFI.P05	DEVOPS (1)		0	114	0	114	90	204	9	
4TLFI.P31	Java (1)		24%	0	27	0	27	21	48	
4TLFI.P32	Développement front web		13%	0	15	0	15	12	27	
4TLFI.P33	Applications distribuées (1)		13%	0	15	0	15	12	27	
4TLFI.P34	Projet Devops		24%	0	24	0	24	24	48	
4TLFI.P35	Containerization (1)		7%	0	9	0	9	6	15	
4TLFI.P36	Command line interface		12%	0	15	0	15	9	24	
4TLFI.P37	Intégration continue		7%	0	9	0	9	6	15	
4TLFI.P06	DATA SCIENCE and ENGINEERING (1)		39	69	0	108	102	210	9	
4TLFI.P38	Solutions de persistance relationnelles et non relationnelles		14%	0	18	0	18	12	30	
M	4TLFI.P39	Machine Learning		29%	15	15	0	30	30	60
M	4TLFI.P41	Advanced Deep Learning		57%	24	36	0	60	60	120
4TLFI.P07	GENIE LOGICIEL		12	12	0	24	18	42	2	
4TLFI.P42	Algorithmique avancée et Design Patterns		50%	6	6	0	12	9	21	
4TLFI.P43	Algorithmique avancée et Multithreading		50%	6	6	0	12	9	21	
PARCOURS 2 : Cybersécurité										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
Bilan parcours			123	90	36	249	211	460	20	
4TLFI.P08	RESEAUX		51	24	18	93	77	170	7	
4TLFI.P44	Convergence et QoS		32%	18	12	0	30	25	55	
4TLFI.P45	Protocoles et routage avancé		52%	24	6	18	48	40	88	
4TLFI.P46	Sécurité des réseaux		16%	9	6	0	15	12	27	
4TLFI.P09	SYSTEME ET SI		48	42	18	108	95	203	8	
4TLFI.P47	Hyperconvergence		12%	7,5	6	0	13,5	11,5	25	
4TLFI.P48	Sécurité et convergence OT/IT		6%	6	0	0	6	5	11	
4TLFI.P49	Architecture et administration des services système et réseaux		49%	30	6	18	54	45	99	
4TLFI.P51	Automation et orchestration		13%	3	12	0	15	12	27	
4TLFI.P52	Projet Numérique responsable		20%	1,5	18	0	19,5	21,5	41	
4TLFI.P0A	TELECOMS		24	24	0	48	39	87	5	
4TLFI.P53	Modulations et codages avancés		38%	6	12	0	18	15	33	
4TLFI.P54	Antennes avancé		31%	9	6	0	15	12	27	
4TLFI.P55	Réseaux sans fil		31%	9	6	0	15	12	27	

**4TLFI.P00 BLOC 2 selon parcours**
**PARCOURS 3 : Systèmes embarqués**

Code	Bloc	prorata bloc				h	h	Travail total	ECTS
			CM	TD	TP	EDT	travail perso		
Bilan parcours			75	99	69	243	202	445	20
4TLFI.P0B	Acquisition, traitement et transmission		48	66	48	162	136	298	13
4TLFI.P56	Acquisition et transmission de l'information	37%	15	30	15	60	50	110	
4TLFI.P57	VHDL Avancé	29%	12	18	18	48	40	88	
4TLFI.P58	Synthèse de fréquence	15%	12	6	6	24	20	44	
4TLFI.P59	Conception FPGA pour le traitement du signal	19%	9	12	9	30	26	56	
4TLFI.P0C Systèmes programmables			27	33	21	81	66	147	7
4TLFI.P61	Systèmes embarqués à microcontrôleurs	49%	18	12	9	39	33	72	
4TLFI.P62	OS embarqués	51%	9	21	12	42	33	75	

**PARCOURS 4 : Ingénierie et modélisation de solutions photoniques**

Code	Bloc	prorata bloc				h	h	Travail total	ECTS
			CM	TD	TP	EDT	travail perso		
Bilan parcours			81	140	22	243	217	460	20
4TLFI.P0D	Interaction lumière matière		42	107	22	171	145	316	13
M 4TLFI.P63	Optique ondulatoire	16%	15	12	0	27	24	51	
4TLFI.P64	Caractérisation des matériaux	11%	9	9	0	18	17	35	
4TLFI.P65	Polarimétrie et ellipsométrie	11%	9	9	0	18	17	35	
4TLFI.P66	Laser	11%	9	9	0	18	17	35	
4TLFI.P67	Semaine de la photonique	22%	0	48	0	48	20	68	
4TLFI.P68	Optique expérimentale	13%	0	0	22	22	20	42	
4TLFI.P69	Projet Optique et informatique	16%	0	20	0	20	30	50	
4TLFI.P0E Sciences numériques pour la physique (1)			39	33	0	72	72	144	7
M 4TLFI.P39	Machine Learning	42%	15	15	0	30	30	60	
4TLFI.P71	Résolution des problèmes inverses	29%	12	9	0	21	21	42	
4TLFI.P72	Mise en œuvre numérique des modèles physiques	29%	12	9	0	21	21	42	

**4TLFI.P00 BLOC 2 selon parcours**
**PARCOURS 5 : Image & IA**

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Bilan parcours			93	114	30	237	208	445	20
4TLFI.P0F	Image Science (1)		48	54	30	132	116	248	11
4TLFI.P73	Advanced Image Analysis		39%	24	27	0	51	45	96
4TLFI.P74	Image Description		39%	24	27	0	51	45	96
4TLFI.P75	Image and Machine Learning Project (1)		22%	0	0	30	30	26	56

4TLFI.P0G	Data Science (1)		45	60	0	105	92	197	9
M	4TLFI.P76	Algorithms for data science	14%	6	9	0	15	13	28
M	4TLFI.P39	Machine Learning	28%	15	15	0	30	26	56
	4TLFI.P41	Advanced Deep Learning	58%	24	36	0	60	53	113

**PARCOURS 6 : Système d'imagerie numérique**

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Bilan parcours			90	78	72	240	215	455	20
4TLFI.P0H	Image et vision		51	42	42	135	118	253	11
M	4TLFI.P77	Ingénierie de la vision avancée	34%	21	12	12	45	40	85
	4TLFI.P39	Machine Learning	22%	15	15	0	30	26	56
	4TLFI.P78	Analyse d'image approche signal	22%	15	15	0	30	26	56
	4TLFI.P79	Projet Optique - Image	22%	0	0	30	30	26	56

4TLFI.P0I	Optique et caractérisation		39	36	30	105	97	202	9
M	4TLFI.P63	Optique Ondulatoire	25%	15	12	0	27	24	51
	4TLFI.P81	Optique de Fourier	11%	6	6	0	12	11	23
	4TLFI.P82	Lumière polarisée	17%	9	9	0	18	16	34
	4TLFI.P83	Caractérisation et mesure interférométriques	17%	9	9	0	18	16	34
	4TLFI.P84	Optique expérimentale	30%	0	0	30	30	30	60

## Année 3 (à partir de 2026-2027)

SEMESTRE 9		Bilan semestre >		29	60	0	389	378	767	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
5TLFI.A01	Ingénieur, entreprise et société (4)		24	30	0	54	39	93	4	
5TLFI.A11	Créativité de groupe	17%	3	9	0	12	6	18		
5TLFI.A12	Marketing	17%	3	6	0	9	6	15		
5TLFI.A13	Simulation d'entretiens d'embauche	22%	0	9	0	9	9	18		
5TLFI.A14	Finances (2)	19%	6	6	0	12	9	21		
5TLFI.A15	Stratégie et innovation	25%	12	0	0	12	9	21		
5TLFI.A02	Projet Recherche et Innovation		5	0	0	5	50	55	3	
5TLFI.A16	Projet Recherche et Innovation	100%	5	0	0	5	50	55		
5TLFI.A10	BLOC 3 : Bloc selon parcours					180	160	340	14	
5TLFI.A20	BLOC 4 à choisir (entre Approfondissement de son parcours ou Ouverture)					120	100	220	9	

### Éléments spécifiques reliés à la validation du diplôme

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Élément pour la validation du parcours "expérience internationale" du diplôme</b>									
5TLFI.A03	Langue vivante (5)		0	30	0	30	20	50	
5TLFI.A17	Anglais (5)	100%	0	30	0	30	20	50	
<b>Élément pour la validation du parcours "expérience de la recherche" du diplôme</b>									
5TLFI.A04	Expérience de la Recherche (3)		0	0	0	0	9	9	
3TLFI.A18	Action 3		0	0	0	0	9	9	

**STLFI.A10 BLOC 3 : Bloc selon parcours**
**PARCOURS 1 : Architecture logicielle**

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Bilan parcours			24	150	0	174	144	318	14
STLFI.A05	DEVOPS (2)		0	99	0	99	75	174	8
STLFI.A21	Applications distribuées (2)	12%	0	12	0	12	9	21	
STLFI.A22	Java avancé (2)	15%	0	15	0	15	12	27	
STLFI.A23	Projet Startup	28%	0	24	0	24	24	48	
STLFI.A24	Cloud Computing	21%	0	24	0	24	12	36	
STLFI.A25	Déploiement continu	9%	0	9	0	9	6	15	
STLFI.A26	Containerization (2)	15%	0	15	0	15	12	27	

**STLFI.A06 DATA SCIENCE and ENGINEERING (2)**

Machine Learning pour les données structurées ou multimodales			42%	15	15	0	30	30	60
STLFI.A27									
STLFI.A28	Technologies Big Data	25%	9	12	0	21	15	36	
STLFI.A29	Projet Big Data & Data Science	33%	0	24	0	24	24	48	

**PARCOURS 2 : Cybersécurité**

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Bilan parcours			72	54	48	174	165	339	14
STLFI.A07	PENTESTING ET SECOPS		24	18	48	90	84	174	7
STLFI.A31	Gestion technique du SI	26%	12	12	0	24	22	46	
STLFI.A32	Pentesting RX	37%	6	3	24	33	31	64	
STLFI.A33	Pentesting SYS	37%	6	3	24	33	31	64	

**STLFI.A08 GESTION ET SECURITE DU SI**

STLFI.A34	Supervision et métrologie	14%	6	6	0	12	11	23	
STLFI.A35	Sécurité des données	21%	9	9	0	18	17	35	
STLFI.A36	Datacenters	8%	6	0	0	6	7	13	
STLFI.A37	Organisation de la sécurité	14%	9	3	0	12	11	23	
STLFI.A38	Attaques et exploits	21%	6	12	0	18	17	35	
STLFI.A39	Numérique responsable et cybersécurité	14%	6	6	0	12	11	23	
STLFI.A41	Cadre législatif, Social Engineering	8%	6	0	0	6	7	13	

5TLFI.A10 BLOC 3 : Bloc selon parcours									
PARCOURS 3 : Systèmes embarqués									
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
	Bilan parcours		85	71	24	180	150	330	14
5TLFI.A09	Fonctions avancées des systèmes embarqués		43	33	24	100	84	184	8
5TLFI.A42	Méthodes avancées pour la conception de systèmes numériques	20%	8	12	0	20	17	37	
5TLFI.A43	IA embarquée	30%	15	15	0	30	25	55	
5TLFI.A44	Systèmes Temps Réel	50%	20	6	24	50	42	92	
5TLFI.A0A	Conception sous contraintes		42	38	0	80	66	146	6
5TLFI.A45	Cybersécurité des systèmes embarqués	50%	22	18	0	40	33	73	
5TLFI.A46	Éco-conception des systèmes électroniques	50%	20	20	0	40	33	73	
PARCOURS 4 : Ingénierie et modélisation de solutions photoniques									
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
	Bilan parcours		63	99	18	180	160	340	14
5TLFI.A0B	Energie et environnement		33	57	18	108	92	200	8
5TLFI.A47	Optique non linéaire	17%	9	9	0	18	15	33	
5TLFI.A48	Photonique et numérique pour l'environnement	22%	12	6	6	24	21	45	
5TLFI.A49	Traitement intelligent des données	17%	6	6	6	18	15	33	
5TLFI.A51	Bio-photonique et imagerie du vivant	17%	6	6	6	18	15	33	
5TLFI.A52	Projet optique et informatique	27%	0	30	0	30	26	56	
5TLFI.A0C	Sciences numériques pour la physique (2)		30	42	0	72	68	140	6
5TLFI.A53	Mise en œuvre du Machine Learning	41%	9	21	0	30	28	58	
5TLFI.A54	Machine Learning et modélisation guidée par la physique	59%	21	21	0	42	40	82	

**5TLFI.A10 BLOC 3 : Bloc selon parcours**
**PARCOURS 5 : Image & IA**

Code		Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Bilan parcours				66	114	0	180	160	340	14
5TLFI.A0D			Image science (2)	33	72	0	105	93	198	8
M	5TLFI.A55	Video	26%	12	15	0	27	24	51	
	5TLFI.A56	3D Perception	45%	21	27	0	48	42	90	
	5TLFI.A57	Image and Machine Learning Project (2)	29%	0	30	0	30	27	57	
5TLFI.A0E			Data science (2)	33	42	0	75	67	142	6
	5TLFI.A58	Machine Learning for Complex Data	40%	15	15	0	30	27	57	
	5TLFI.A59	Generative Models	40%	15	15	0	30	27	57	
	5TLFI.A61	Advanced Computing for Machine Learning	20%	3	12	0	15	13	28	

**PARCOURS 6 : Système d'imagerie numérique**

Code		Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Bilan parcours				66	72	37	175	160	335	14
5TLFI.A0F			Image et vision (2)	39	39	9	87	77	164	7
M	5TLFI.A55	Video	31%	12	15	0	27	24	51	
	5TLFI.A62	Systèmes spécifiques d'imagerie	69%	27	24	9	60	53	113	
5TLFI.A0G			Systèmes photoniques	27	33	28	88	83	171	7
	5TLFI.A63	CAO Optique	20%	6	12	0	18	17	35	
	5TLFI.A64	Photométrie Radiométrie	15%	6	6	0	12	12	24	
	5TLFI.A65	Bio-photonique et imagerie du vivant	20%	6	6	6	18	17	35	
	5TLFI.A66	Microscopies	20%	9	9	0	18	17	35	
	5TLFI.A67	Optique expérimentale	25%	0	0	22	22	20	42	

5TLFI.A20		BLOC 4 à choisir (entre Approfondissement de son parcours ou Ouverture)					120	100	220	9
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
5TLFI.A0H	Approfondissement P1 : Architecture Logicielle		27	93	0	120	100	220	9	
5TLFI.A68	Développement Multimédia	13%	0	15	0	15	12	27		
5TLFI.A69	Machine Learning responsable	34%	15	27	0	42	38	80		
5TLFI.A71	Industrialisation de solutions Machine Learning	18%	6	15	0	21	20	41		
5TLFI.A72	Urbanisation du SI	7%	6	3	0	9	6	15		
5TLFI.A73	Application monitoring	13%	0	15	0	15	9	24		
5TLFI.A74	Développement mobile	15%	0	18	0	18	15	33		
5TLFI.A0I	Approfondissement P2 : Alternance (obligatoire pour P2)		0	3	0	3	0	253	9	
5TLFI.A75	Alternance et professionnalisation (1/2)	100%	0	3	0	3	0	3		
5TLFI.A76	Alternance		Périodes d'alternance en entreprise (250 ou 340)						250	
5TLFI.A0J	Approfondissement P3 : Conception de circuits intégrés		57	0	33	90	115	205	9	
5TLFI.A77	CAO de circuits intégrés	35%	12	0	24	36	36	72		
5TLFI.A78	Circuits RF	18%	15	0	0	15	22	37		
5TLFI.A79	Bruit dans les circuits intégrés	29%	15	0	9	24	35	59		
5TLFI.A81	Composants électroniques à semi-conducteurs	18%	15	0	0	15	22	37		
5TLFI.A0K	Approfondissement P4 et P6 : Photonique avancée		57	63	0	120	100	220	9	
5TLFI.A82	Nanoplasmonics	20%	12	12	0	24	20	44		
5TLFI.A83	EM modeling of micro-nano-structured surfaces	28%	15	18	0	33	28	61		
5TLFI.A84	Radiometry of optical systems	22%	15	12	0	27	22	49		
5TLFI.A85	Laser processes for material structuring	15%	6	12	0	18	15	33		
5TLFI.A86	Appearance metrology and perception	15%	9	9	0	18	15	33		

BLOC 4 à choisir									
5TLFI.A20	(entre Approfondissement de son parcours ou Ouverture)		120	100				220	9
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
5TLFI.A0L	Approfondissement P5 et P6 : Advanced Topics in Imaging		57	57	6	120	100	220	9
5TLFI.A87	Medical Imaging	21%	12	7	6	25	21	46	
5TLFI.A88	Markovian Models	16%	9	10,5	0	19,5	16	35,5	
5TLFI.A89	Deconvolution	18%	12	10	0	22	18	40	
5TLFI.A91	Restoration	10%	6	6	0	12	10	22	
5TLFI.A92	Initiation to research	14%	16,5	0	0	16,5	14	30,5	
5TLFI.A93	Inter-disciplinary Project	21%	1,5	23,5	0	25	21	46	
5TLFI.A0M	Ouverture : Entrepreneuriat		69	40	0	109	94	203	9
5TLFI.A94	Entrepreneuriat et Leadership	51%	40,5	19	0	59,5	44,5	104	
5TLFI.A95	Stratégie et Innovation	49%	28,5	21	0	49,5	49,5	99	
5TLFI.A0N	Ouverture : Data Science & Managment de l'innovation		1	2	3	6	220	226	9
5TLFI.A96	Réalisé en commun avec Master DSMI	100%	1	2	3	6	220	226	
5TLFI.A0P	Ouverture : Management et Administration des Entreprises		4	5	6	15	220	235	9
5TLFI.A97	Réalisé en commun avec Master MAE	100%	4	5	6	15	220	235	

<b>SEMESTRE 10</b>	Bilan semestre >							750	30
--------------------	------------------	--	--	--	--	--	--	-----	----

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
------	------	--------------	----	----	----	-------	-----------------	---------------	------

### PARCOURS 2

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
------	------	--------------	----	----	----	-------	-----------------	---------------	------

Bilan parcours			0	3	0	3	0	763	30
----------------	--	--	---	---	---	---	---	-----	----

5TLFI.P01	Approfondissement en Cybersécurité		42	69	30	141	119	260	10
-----------	------------------------------------	--	----	----	----	-----	-----	-----	----

5TLFI.P11	Sécurité matérielle	27%	21	18	0	39	32	71	
-----------	---------------------	-----	----	----	---	----	----	----	--

5TLFI.P12	Réseaux opérateurs	23%	6	9	18	33	27	60	
-----------	--------------------	-----	---	---	----	----	----	----	--

5TLFI.P13	Sécurité TX	17%	6	6	12	24	20	44	
-----------	-------------	-----	---	---	----	----	----	----	--

5TLFI.P14	Projet Data Center	18%	3	21	0	24	22	46	
-----------	--------------------	-----	---	----	---	----	----	----	--

5TLFI.P15	Eco conception de services numériques	15%	6	15	0	21	18	39	
-----------	---------------------------------------	-----	---	----	---	----	----	----	--

5TLFI.P02	Formation professionnelle par alternance (2/2)		0	3	0	3	0	503	20
-----------	--	--	---	---	---	---	---	-----	----

5TLFI.P16	Alternance et professionnalisation (2/2)	100%	0	3	0	3	0	3	
-----------	--	------	---	---	---	---	---	---	--

5TLFI.P17	Alternance		Périodes d'alternance en entreprise					500	
-----------	------------	--	-------------------------------------	--	--	--	--	-----	--

### PARCOURS 1, 3, 4, 5, 6

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
------	------	--------------	----	----	----	-------	-----------------	---------------	------

Bilan parcours			0	1	0	1	750	751	30
----------------	--	--	---	---	---	---	-----	-----	----

5TLFI.P03	Stage		0	1	0	1	750	751	30
-----------	-------	--	---	---	---	---	-----	-----	----

5TLFI.P18	Stage de fin d'étude	100%	0	1	0	1	750	751	
-----------	----------------------	------	---	---	---	---	-----	-----	--

## Éléments spécifiques associés à la validation du diplôme

ECTS

5TLFI.P04 Parcours Expérience de la recherche **2**

5TLFI.P05 Parcours Développement Durable & Responsabilité Sociétale **2**

5TLFI.P06 Parcours Expérience Internationale **2**



télécom  
saint-étienne  
école d'ingénieurs  
nouvelles technologies

# Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Etienne

Filière sous statut étudiant

---

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Années universitaires 2024-2026

---

*Disparition progressive de la maquette avec remplacement progressif par la nouvelle version. En 2024-2025 l'année 2 et 3 seront déployées. En 2025-2026 l'année 2 disparaît et seule l'année 3 sera opérée.*

---

## Année 2 (uniquement en 2024-2025)

<b>SEMESTRE 7</b>		Bilan semestre >		44,5	95,5	0	380	358	738	30
<b>Code</b>	<b>Bloc</b>	<b>prorata bloc</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>h EDT</b>	<b>h travail perso</b>	<b>Travail total</b>	<b>ECTS</b>	
<b>Fise-INFO3</b>	<b>Gestion de données et projet informatique</b>		<b>18</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>88</b>	<b>128</b>	<b>5</b>	
Fise-INFO3.2	Bases de données	31%	12	15	0	27	12	39		
Fise-APPL2	Projet Informatique de parcours & gestion de projet	62%	3	4	0	7	73	80		
Fise-RSDD.3	Sobriété numérique	7%	3	3	0	6	3	9		
<b>Fise-MATH3</b>	<b>Optimisation et estimation</b>		<b>26,5</b>	<b>28,5</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>40</b>	<b>95</b>	<b>4</b>	
Fise-MATH3.1	Estimation pour le signal	50%	12	15	0	27	20	47		
Fise-MATH3.2	Optimisation	50%	14,5	13,5	0	28	20	48		
<b>Fise-L3</b>	<b>Langue vivante (3)</b>		<b>0</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>30</b>	<b>75</b>	<b>3</b>	
Fise-L3.1	Anglais (3)	67%	0	30	0	30	20	50		
Fise-L3.2	Langue Vivante 2 (3)	33%	0	15	0	15	10	25		
<b>Fise-BLOC1</b>	<b>BLOC1 : Bloc selon parcours</b>					<b>120</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>9</b>	
<b>Fise-BLOC2</b>	<b>BLOC2 : Bloc selon parcours</b>					<b>120</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>9</b>	

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Fise-BLOC1	BLOC1 : Bloc selon parcours					120	100	220	9
Fise-ELEC3	Systèmes Embarqués (1)		48	39	33	120	100	220	
Fise-Elec3.1	Systèmes Embarqués à Microprocesseurs	28%	18	6	9	33	28	61	
Fise-Elec3.2	Circuits Logiques Programmables	40%	18	18	12	48	40	88	
Fise-Elec3.3	Systèmes Embarqués Communicants	32%	12	15	12	39	32	71	
Fise-VISION1	Ingénierie de la vision		78	24	18	120	100	220	
Fise-Vision1.1	Perception visuelle	10%	12	0	0	12	10	22	
Fise-Vision1.2	Capteurs et automatismes	30%	24	6	6	36	30	66	
Fise-Vision1.3	Éclairage et acquisition des images	45%	30	12	12	54	45	99	
Fise-Vision1.4	Asservissement des systèmes	15%	12	6	0	18	15	33	
Fise-INFO4	Développement d'Applications Informatiques		27	93	0	120	100	220	
Fise-Info4.1	Génie logiciel	35%	12	30	0	42	35	77	
Fise-Info4.2	JAVA	25%	3	27	0	30	25	55	
Fise-Info4.3	Panorama des langages de script	25%	6	24	0	30	25	55	
Fise-Info4.4	Algorithmie avancée	15%	6	12	0	18	15	33	

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h		Travail total	ECTS
						EDT	travail perso		
<b>Fise-BLOC2</b>	<b>BLOC2 : Bloc selon parcours</b>					120	100	220	9
<b>Fise-IMAGE2</b>	<b>Analyse d'Images</b>		60	48	12	120	100	220	
	Fise-Image2.1	Traitement d'image	25%	18	12	0	30	24	54
x	Fise-Image2.2	Image et Signal	39%	24	24	0	48	38	86
x	Fise-Image2.3	Morphologie mathématique	25%	18	12	0	30	24	54
	Fise-Image2.4	Projet d'analyse d'image	11%	0	0	12	12	14	26
<b>Fise-OPTIQUE2</b>	<b>Systèmes Optiques</b>		51	36	33	120	100	220	
	Fise-Optique2.1	Optique ondulatoire et Optique de Fourier	23%	18	12	0	30	20	50
	Fise-Optique2.2	Lumière polarisée	20%	18	9	0	27	18	45
x	Fise-Optique2.3	Caractérisation et mesures	24%	9	9	0	18	34	52
	Fise-Optique2.4	Introduction à l'optique guidée	9%	6	6	0	12	8	20
	Fise-Optique2.5	Optique Expérimentale	24%	0	0	33	33	20	53
<b>Fise-TELECOM2</b>	<b>Codage et Transmission</b>		51	51	18	120	100	220	
	Fise-Telecom2.1	Modulations et Codages	25%	18	18	0	36	20	56
	Fise-Telecom2.2	Antennes	20%	15	9	0	24	20	44
	Fise-Telecom2.3	Fibres Optiques	20%	15	9	0	24	20	44
	Fise-Telecom2.4	Supports de transmission cuivre	20%	3	15	0	18	25	43
	Fise-Telecom2.5	Travaux pratiques	15%	0	0	18	18	15	33
<b>Fise-INFORX1</b>	<b>DevOps</b>		27	84	0	111	109	220	
	Fise-INFORX1.1	OS Linux	27%	9	21	0	30	30	60
	Fise-INFORX1.2	Scripting system	13%	6	9	0	15	13	28
	Fise-INFORX1.3	DevOps	18%	9	15	0	24	15	39
	Fise-INFORX1.4	Projet interface administration	42%	3	39	0	42	51	93

Signification des symboles : (\*) Module Eden (+) École Doctorale (x) Commun Master ou IOGS ou ENSMSE

SEMESTRE 8		Bilan semestre >							63	51	0	354	422	776	30
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS						
Fise-SHS3	Ingénieur, entreprise et société (3)		54	0	0	54	23	77	3						
Fise-SHS3.1	Analyse financière	24%	15	0	0	15	6	21							
Fise-SHS3.2	Économie et management de l'innovation	24%	12	0	0	12	5	17							
Fise-SHS3.3	Marketing	20%	9	0	0	9	4	13							
Fise-SHS3.4	Plan d'affaires	15%	9	0	0	9	4	13							
Fise-SHS3.5	Qualité	17%	9	0	0	9	4	13							
Fise-L4	Langue vivante (4)		0	45	0	45	30	75	3						
Fise-L4.1	Anglais (4)	67%	0	30	0	30	20	50							
Fise-L4.2	Langue Vivante 2 (4)	33%	0	15	0	15	10	25							
Fise-APPL3	Projet d'ingénierie		9	6	0	15	149	164	5						
Fise-APPL3.1	Projet d'ingénierie	85%	0	0	0	0	140	140							
Fise-RSDD.4	Eco Conception	11%	6	6	0	12	6	18							
Fise-RSDD.5	Ethique	4%	3	0	0	3	3	6							
Fise-BLOC3	BLOC3 : Bloc selon parcours					120	100	220	9						
Fise-BLOC4	BLOC4 : Bloc selon parcours					60	60	120	5						

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Fise-BLOC3</b>	<b>BLOC3 : Bloc selon parcours</b>					120	100	220	9
<b>Fise-ELEC4</b>	<b>Composants, Signaux, Systèmes</b>		45	43,5	30	118,5	101,5	220	
Fise-Elec4.1	Automatique	32%	9	19,5	9	37,5	33,5	71	
Fise-Elec4.2	Composants de l'électronique BF & RF	32%	18	12	9	39	32	71	
Fise-Elec4.3	Systèmes d'acquisition et de transformation du signal	36%	18	12	12	42	36	78	
<b>Fise-IMAGE3</b>	<b>Description des images et géométrie 3D</b>		52	59	9	120	100	220	
Fise-Image3.1	Transformées en ondelettes	12%	9	6	0	15	12	27	
Fise-Image3.2	Analyse de texture	12%	9	6	0	15	12	27	
Fise-Image3.3	Couleur	23%	12	12	3	27	23	50	
Fise-Image3.4	Reconnaissance de formes	33%	12	24	3	39	33	72	
+ Fise-Image3.5	Imagerie 3D	20%	10	11	3	24	20	44	
<b>Fise-RESEAUX2</b>	<b>Réseaux : Commutation et Routage</b>		39	36	45	120	100	220	
Fise-Reseaux2.1	Commutation & routage	100%	39	36	45	120	100	220	
<b>Fise-BLOC4</b>	<b>BLOC4 : Bloc selon parcours</b>					60	60	120	5
<b>Fise-OPTIQUE3</b>	<b>Laser et Applications Photoniques</b>		24	24	21	69	54	123	
+ Fise-Optique3.1	LASER	46%	15	15	0	30	26	56	
+ Fise-Optique3.2	Optique non linéaire	27%	9	9	0	18	14	32	
+ Fise-Optique3.3	Optique expérimentale	27%	0	0	21	21	14	35	
<b>Fise-INFO5</b>	<b>Développement multimédia</b>		15	45	0	60	60	120	
Fise-Info5.1	Interfaces graphiques	33%	6	15	0	21	18	39	
Fise-Info5.2	Bibliothèques de développement multimédia	67%	9	30	0	39	42	81	
<b>Fise-TELECOM3</b>	<b>Protocoles et Services Télécoms</b>		30	18	0	48	72	120	
Fise-Telecom3.1	Architectures télécoms	20%	6	0	0	6	18	24	
Fise-Telecom3.2	Télécommunications filaires	40%	12	9	0	21	27	48	
Fise-Telecom3.3	Télécommunications Sans Fils	40%	12	9	0	21	27	48	

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Fise-OPTION1</b>	<b>1 bloc à choisir dans la liste</b>					60	60	120	5
<b>Fise-OPT-OPT1</b>	<b>École de printemps de la photonique</b>		0	6	48	54	66	120	
	Fise-OptOpt1.1	CAO Optique (Strasbourg)	38%	0	0	24	24	22	46
+	Fise-OptOpt1.2	Photonique aux temps courts et ultra-courts (St-Etienne)	38%	0	0	24	24	22	46
	Fise-OptOpt1.3	Projet Photonique	24%	0	6	0	6	22	28
<b>Fise-OPT-ELEC1</b>	<b>Robotique</b>		24	18	18	60	60	120	
	Fise-OptElec1.1	Robotique	50%	12	9	9	30	30	60
	Fise-OptElec1.2	Robots connectés	50%	12	9	9	30	30	60
<b>Fise-OPT-RX1</b>	<b>Configuration et administration de réseaux</b>		30	12	18	60	60	120	
	Fise-OptRx1.1	Administration de réseaux	20%	12	0	0	12	12	24
	Fise-OptRx1.2	Serveurs et Protocoles	80%	18	12	18	48	48	96
<b>Fise-OPT-D1</b>	<b>École de printemps "Design &amp; Ingénierie"</b>		12	48	0	60	30	90	
D	Fise-OptD1.1	Design & Ingénierie	100%	12	48	0	60	30	90
<b>Fise-OPT-MATH3</b>	<b>Du stockage à la transmission</b>		27	27	0	54	66	120	
	Fise-OptMath3.1	Compression de données	20%	6	6	0	12	12	24
	Fise-OptMath3.2	Protection de l'information	50%	12	12	0	24	36	60
	Fise-OptMath3.3	Codage d'erreur et transmission	30%	9	9	0	18	18	36
<b>Fise-OPT-INFO2</b>	<b>Programmation haute performance</b>		12	27	21	60	60	120	
	Fise-OptInfo2.1	Programmation haute performance	65%	12	27	0	39	39	78
	Fise-OptInfo2.2	Projet High Performance Computing	35%	0	0	21	21	21	42
<b>Fise-OPT-MATH1</b>	<b>Optimisation et Intelligence Artificielle</b>		30	30	0	60	60	120	
	Fise-OptMath1.1	Apprentissage sous contraintes	30%	9	9	0	18	18	36
	Fise-OptMath1.2	Métaheuristiques	30%	9	9	0	18	18	36
	Fise-OptMath1.3	Introduction aux réseaux de neurones	40%	12	12	0	24	24	48
<b>Fise-OPT-SHS1</b>	<b>Management des idées dans le secteur du numérique (DU)</b>		0	0	0	0	120	120	
	Fise-OptSHS1.1	DU Innov'IT	100%						

Signification des symboles : (+) École Doctorale - Commun Master (x) ou IOGS (I) ou ENSMSE (M) ou ESADSE (D) ou ENISE (E)

## Année 3 (pour 2024-2025 et 2025-2026)

<b>SEMESTRE 9</b>		Bilan semestre >							
		33,5	51	0	384,5	365,5	750	30	
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
Fise-SHS4	Ingénieur, entreprise et société (4)		28,5	51	0	79,5	55,5	135	4
Fise-SHS4.1	Décision individuelle et collective	11%	3	6	0	9	6	15	
Fise-SHS4.2	Droit social	11%	9	0	0	9	6	15	
Fise-SHS4.3	Simulation d'entretiens d'embauche	14%	0	9	0	9	9	18	
Fise-SHS4.4	Théorie des organisations	12%	4,5	6	0	10,5	5,5	16	
Fise-SHS4.5	Stratégie	15%	12	0	0	12	9	21	
Fise-L5.1	Anglais (5)	37%	0	30	0	30	20	50	
Fise-APPL4	Projet Recherche et Innovation		5	0	0	5	50	55	3
Fise-APPL4.1	Projet Recherche et Innovation	100%	5	0	0	5	50	55	
Fise-BLOC5	BLOC5 : Bloc selon parcours					120	100	220	9
Fise-BLOC6	BLOC6 : Bloc selon parcours					60	60	120	5
Fise-OPTION2	1 bloc de spécialisation à choisir dans la liste en fonction des parcours					120	100	220	9

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Fise-BLOC5</b>	<b>BLOC5 : Bloc selon parcours</b>					120	100	220	9
<b>Fise-OPTIQUE4</b>	<b>Optoélectronique</b>		54	48	18	120	100	220	
	Fise-Optique4.1	Physique des semi-conducteurs	20%	15	9	0	24	20	44
o	Fise-Optique4.2	Composants à semi-conducteurs	16%	12	9	0	21	16	37
o	Fise-Optique4.3	Conversion et Mesure de l'Énergie Optique	25%	15	15	0	30	25	55
l	Fise-Optique4.4	Introduction to radiometry	11%	6	6	0	12	12	24
o	Fise-Optique4.5	Optique guidée et composants intégrés	14%	6	9	0	15	15	30
o	Fise-Optique4.6	POP (Projet Optoélectronique et Photonique)	14%	0	0	18	18	12	30
<b>Fise-RESEAUX3</b>	<b>Convergence, QoS, et sécurité des réseaux</b>		36	40,5	12	88,5	131,5	220	
	Fise-Reseaux3.1	Sécurité et disponibilité des services réseaux	16%	15	1,5	0	16,5	19,5	36
	Fise-Reseaux3.2	Convergence des réseaux et des services	24%	12	12	0	24	28	52
	Fise-Reseaux3.3	Management de la qualité des services, QoS	19%	9	9	0	18	24	42
	Fise-Reseaux3.4	Plateforme Europ	15%	0	0	12	12	20	32
	Fise-Reseaux3.5	Projet "Réponse AO"	26%	0	18	0	18	40	58
<b>Fise-IMAGE4</b>	<b>3D, vidéo et intelligence artificielle</b>		66	54	0	120	100	220	
	Fise-Image4.1	Traitement 3D	10%	6	6	0	12	10	22
	Fise-Image4.2	Vidéo	25%	12	18	0	30	25	55
	Fise-Image4.3	Image et machine learning	30%	24	12	0	36	30	66
	Fise-Image4.4	Perception de l'espace	10%	12	0	0	12	10	22
	Fise-Image4.5	Synthèse d'image	25%	12	18	0	30	25	55
<b>Fise-ELEC5</b>	<b>Conception de systèmes numériques</b>		66	42	12	120	100	220	
	Fise-Elec5.1	Architectures Matérielles Sécurisées	31%	21	18	0	39	28	67
	Fise-Elec5.2	Co-Design, Adéquation, Algorithme, Architecture	22%	15	12	0	27	22	49
	Fise-Elec5.3	Circuits Logiques Configurables : applications en télécoms	19%	9	12	0	21	22	43
	Fise-Elec5.4	Conception de circuits logiques complexes	28%	21	0	12	33	28	61
<b>Fise-INFO6</b>	<b>Informatique Distribuée</b>		36	54	30	120	100	220	
	Fise-Info6.1	Architecture n-tiers	20%	9	15	0	24	20	44
x	Fise-Info6.2	Applications distribuées	20%	9	15	0	24	20	44
x	Fise-Info6.3	Sécurité du SI	15%	9	9	0	18	15	33
	Fise-Info6.4	IHM et applications mobiles	18%	9	15	0	24	15	39
	Fise-Info6.5	Projet intégré Startup POC	27%	0	0	30	30	30	60

Signification des symboles : (+) École Doctorale - Commun Master (x) ou IOGS (l) ou ENSMSE (M) ou ESADSE (D) ou ENISE (E)

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Fise-BLOC6</b>	<b>BLOC6 : Bloc selon parcours</b>					60	60	120	5
<b>Fise-ELEC6</b>	<b>Systèmes embarqués (2)</b>		30	6	24	60	60	120	
Fise-Elec6.1	Driver sous Linux	30%	9	0	9	18	18	36	
Fise-Elec6.2	Système temps réel	30%	9	0	9	18	18	36	
Fise-Elec6.3	OS temps réel	40%	12	6	6	24	24	48	
<b>Fise-VISION2</b>	<b>Systèmes spécifiques d'imagerie</b>		21	36	9	66	54	120	
Fise-Vision2.1	Vision Thermique	26%	9	6	3	18	14	32	
Fise-Vision2.2	Vision hyperspectrale et multimodale	37%	12	6	6	24	20	44	
Fise-Vision2.3	Projet vision	37%	0	24	0	24	20	44	
<b>Fise-OPTIQUES</b>	<b>Energie et environnement</b>		24	18	18	60	60	120	
I Fise-Optique5.1	Photonique et numérique pour l'environnement	35%	12	6	6	24	18	42	
Fise-Optique5.2	Traitement intelligent des données	35%	6	6	6	18	24	42	
Fise-Optique5.3	Bio-photonique et imagerie du vivant	30%	6	6	6	18	18	36	
<b>Fise-RESEAUX4</b>	<b>Hyperconvergence et Devops</b>		18	36	0	54	66	120	
Fise-Reseaux4.1	Hyperconvergence	45%	10,5	18	0	28,5	25	53,5	
Fise-Reseaux4.2	Services réseau DevOps	21%	7,5	6	0	13,5	12	25,5	
Fise-Reseaux4.3	Projet	34%	0	12	0	12	29	41	

Signification des symboles : (+) École Doctorale - Commun Master (x) ou IOGS (I) ou ENSMSE (M) ou ESADSE (D) ou ENISE (E)

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Fise-OPTION2</b>	<b>1 bloc de spécialisation à choisir dans la liste en fonction des parcours</b>					120	100	220	9
<b>Fise-SPE-OPT1</b>	<b>Photonique avancée</b>		47	73	0	120	100	220	
	Fise-SpeOpt1.1	Nanoplasmonics	18%	12	12	0	24	16	40
x	Fise-SpeOpt1.2	EM modeling of micro-nano-structured surfaces	24%	14	18	0	32	21	53
x	Fise-SpeOpt1.3	Laser processes for material structuring	14%	6	12	0	18	12	30
	Fise-SpeOpt1.4	Composants à fibres	19%	6	13	0	19	23	42
	Fise-SpeOpt1.5	Réflectométrie & Ellipsométrie	25%	9	18	0	27	28	55
<b>Fise-SPE-ELEC1</b>	<b>Conception de circuits intégrés</b>		57	0	33	90	130	220	
	Fise-SpeElec1.1	Composants électroniques à semi-conducteurs	17%	15	0	0	15	22	37
	Fise-SpeElec1.2	Le bruit dans les circuits intégrés	27%	15	0	9	24	35	59
	Fise-SpeElec1.3	Les circuits RF	17%	15	0	0	15	22	37
	Fise-SpeElec1.4	CAO de circuits intégrés	39%	12	0	24	36	51	87
<b>Fise-SPE-TEL1</b>	<b>Infrastructures et services opérateurs</b>		60	63	0	123	97	220	
	Fise-SpeTel1.1	Gestion de projets télécoms	20%	12	12	0	24	20	44
	Fise-SpeTel1.2	Entreprise étendue	20%	12	12	0	24	20	44
	Fise-SpeTel1.3	Architectures télécoms avancées	20%	12	12	0	24	20	44
	Fise-SpeTel1.4	Écosystème du développement des Télécoms	20%	12	12	0	24	20	44
	Fise-SpeTel1.5	Infrastructures opérationnelles	20%	12	15	0	27	17	44

Signification des symboles : (+) École Doctorale - Commun Master (x) ou IOGS (I) ou ENSMSE (M) ou ESADSE (D) ou ENISE (E)

Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS
<b>Fise-OPTION2</b>	<b>1 bloc de spécialisation à choisir dans la liste en fonction des parcours</b>					120	100	220	9
<b>Fise-SPE-INFO2</b>	<b>Big Data: management and analysis</b>		39	51	30	120	100	220	
	Fise-SpeInfo2.1	Algorithms for data analysis	20%	9	15	0	24	20	44
	Fise-SpeInfo2.2	Advanced databases	20%	9	15	0	24	20	44
x	Fise-SpeInfo2.3	NoSQL	15%	9	9	0	18	15	33
	Fise-SpeInfo2.4	Cloud Computing	18%	12	12	0	24	15	39
x	Fise-SpeInfo2.5	Big Data project	27%	0	0	30	30	30	60
<b>Fise-SPE-IMAGE1</b>	<b>Imagerie biomédicale : de l'acquisition au traitement</b>		51	63	6	120	100	220	
	Fise-SpeImage1.1	Systèmes d'acquisition	20%	12	7	6	25	20	45
x	Fise-SpeImage1.2	Modèles markoviens	16%	9	10,5	0	19,5	15	34,5
xl	Fise-SpeImage1.3	Déconvolution	18%	12	10	0	22	18	40
xl	Fise-SpeImage1.4	Restauration	10%	6	6	0	12	9	21
	Fise-SpeImage1.5	Recalage	13%	10,5	6	0	16,5	13	29,5
	Fise-SpeImage1.6	Projet interdisciplinaire	23%	1,5	23,5	0	25	25	50
<b>Fise-SPE-ENTREPR</b>	<b>Entrepreneuriat</b>		86	40	0	126	94	220	
x	Fise-SpeEntrep.1	Entrepreneuriat et Leadership	40%	40,5	19	0	59,5	44,5	104
x	Fise-SpeEntrep.2	Stratégie et Innovation	60%	45,5	21	0	66,5	49,5	116
<b>Fise-SPE-DSMI</b>	<b>Data Science &amp; management de l'innovation</b>		0	0	0	0	220	220	
x	Fise-SpeDSMI.1	Réalisé en commun avec Master DSMI	100%	0	0	0	0	220	220
<b>Fise-SPE-PRO1</b>	<b>Formation professionnelle par alternance (1/2)</b>		0	0	0	120	100	220	
	Fise-SpePRO.1	Alternance et professionnalisation (1/2)	100%	Périodes d'alternance en entreprise					
<b>Fise-SPE-MAE</b>	<b>Management et Administration des Entreprises</b>		0	0	0	0	220	220	
x	Fise-SpeMAE.1	Réalisé en commun avec Master MAE	100%	0	0	0	0	220	220

Signification des symboles : (+) École Doctorale - Commun Master (x) ou IOGS (I) ou ENSMSE (M) ou ESADSE (D) ou ENISE (E)

SEMESTRE 10		Bilan semestre >					1	749	750
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	h EDT	h travail perso	Travail total	
Fi-SFE	Stage		0	1	0	1	749	750	
Fi-SFE.1	Stage de fin d'étude	100%	0	1	0	1	749	750	

OU

Fise-SPE-PRO2	Formation professionnelle par alternance (2/2)		0	30	0	30	0	750
Fise-SpePRO.2	Alternance et professionnalisation (2/2)	100%	0	30	0	30	0	30
Fise-SpePRO.3	Alternance							Périodes d'alternance en entreprise

*Éléments à validation séparée diplôme*

<b>S30</b>	<b>30 semaines de stage cumulées</b> (Stage opérationnel, Stage d'initiative personnelle, Stage de fin d'études, ...)
<b>EI</b>	<b>Expérience internationale</b>
<b>IR</b>	<b>Initiation à la recherche</b>
<b>RSDD</b>	<b>Responsabilité sociétale et Développement durable</b>

## Annexe : Liste des parcours possibles

SEMESTRE 7	Tronc commun	INFO3 Gestion de données et projet informatique										
		MATH3 Optimisation et estimation										
		L3 Langues vivantes (3)										
	1 Principale au choix	Image			Optique & Photonique		Informatique		Réseaux	Electronique		
	1 Complémentaire au choix	Informatique	Electronique	Vision	Numérique	Vision Image	Réseaux	Image	Télécom	Optique	Electronique Télécom	Image
BLOC1	INFO4 Développement d'Applications Informatiques	ELEC3 Systèmes Embarqués (1)	VISION1 Ingénierie de la vision	INFO4 Développement d'Applications Informatiques	VISION1 Ingénierie de la vision	INFO4 Développement d'Applications Informatiques		INFO4 Développement d'Applications Informatiques	ELEC3 Systèmes Embarqués (1)			
BLOC 2	IMAGE2 Analyse d'images			OPTIQUE2 Systèmes Optiques		INFO4 Développement système et réseaux	IMAGE2 Analyse d'images	TELECOM2 Codage et Transmission	OPTIQUE2 Systèmes Optiques	TELECOM2 Codage et Transmission	IMAGE2 Analyse d'images	
SEMESTRE 8	Tronc commun	SHS3 Ingénieur, entreprise et société (3)										
		L4 Langue vivante (4)										
		APPL3 Projet d'Ingénierie										
	BLOC 3	IMAGE3 Analyse d'images			IMAGE3 Analyse d'images		RESEAU2 Commutation et Routage	IMAGE3 Description des images et géométrie 3D	RESEAU2 Commutation et Routage	ELEC4 Composants, Signaux, Systèmes		IMAGE3 Description des images et géométrie 3D
	BLOC 4	INFOS Développement multimédia			OPTIQUE3 Laser et Applications Photoniques		INFOS Développement multimédia		TELECOM3 Protocoles et Services Télécoms	TELECOM3 Protocoles et Services Télécoms		INFOS Développement multimédia
Option 1 au choix	Photonique / Electronique / Réseaux / Mathématiques / Informatique / Image / Innovation											
SEMESTRE 9	Tronc commun	SHS4 Ingénieur, entreprise et société (3)										
		APPL4 Projet Recherche et Innovation										
		1 Principale au choix	Image			Optique & Photonique		Informatique		Réseaux	Electronique	
	1 Complémentaire au choix	Informatique	Electronique	Vision	Numérique	Vision Image	Réseaux	Image	Télécom	Optique	Electronique Télécom	Image
	BLOC 5	IMAGE4 3D, vidéo et intelligence artificielle			OPTIQUE4 Optoélectronique		INFO6 Informatique distribuée		RESEAU3 Convergence, QoS, et sécurité des réseaux	OPTIQUE4 Optoélectronique	ELEC5 Conception de systèmes numériques	
BLOC 6	VISION2 Systèmes spécifiques d'imagerie	ELEC6 Systèmes embarqués (2)	VISION2 Systèmes spécifiques d'imagerie	OPTIQUE5 Energie et environnement	VISION2 Systèmes spécifiques d'imagerie	RESEAU4 Hyperconvergence et Devops	VISION2 Systèmes spécifiques d'imagerie	RESEAU4 Hyperconvergence et Devops	ELEC6 Systèmes embarqués (2)			
Option 2 au choix	Photonique / Electronique / Télécom / Réseaux / Design Thinking / Informatique / Image / Entrepreneuriat / IEG / Contrat Pro											
SEMESTRE 10	SFE	Stage de fin d'études										



télécom  
saint-étienne  
école d'ingénieurs  
nouvelles technologies

# Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Etienne

Filière sous statut étudiant

---

## REGLEMENT des ETUDES et MODALITES de CONTROLE des CONNAISSANCES et des COMPETENCES

Année universitaire 2024-2025

## Conditions générales

### A. Glossaire et définitions

1. **Semestre** désigne les périodes d'enseignements de l'année. On parle de semestre d'automne pour la période de début septembre à fin janvier et semestre de printemps pour la période de début février à fin juin.
2. **Module** désigne un enseignement composé de cours, travaux dirigés, travaux pratiques et éventuellement des projets. Chaque module donne lieu à une note finale qui peut résulter de plusieurs épreuves.
3. Un **bloc** d'enseignement est un ensemble de modules regroupés sur des thématiques ou des objectifs pédagogiques communs. Une note finale peut être attribuée à chaque bloc résultant d'une moyenne pondérée des notes finales des modules qui le composent. A chaque bloc est attribué un nombre d'ECTS en rapport avec la quantité de travail à fournir par l'étudiant.
4. **Élément à validation séparée** désigne des activités pédagogiques dont la validation ne dépend pas d'une note ; il ne donne pas lieu à des ECTS.
5. **Notation.** Le système de notation utilisé se base sur des notes comprises entre 0 et 20.
6. **ECTS** est l'abréviation de « European Credits Transfer System ». Ce système européen est un système de transfert et d'accumulation de crédits. Il est basé sur la charge de travail totale à fournir par un étudiant à plein temps pour atteindre les objectifs d'une année de formation à 60 crédits. Aujourd'hui ces crédits sont souvent utilisés pour comptabiliser les résultats des étudiants, même en l'absence de mobilité. Un élève qui valide un bloc reçoit donc les crédits associés à ce bloc. Dans ce cas, un grade peut lui être affecté (tableau 1). En cas d'effectif étudiant trop faible, des ajustements peuvent être réalisés dans l'affectation des grades.

Grade ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi	Appréciation
A	Les meilleurs 10%	Excellent
B	25% (10% à 35%)	Très bien
C	30% (35% à 65%)	Bien
D	25% (65% à 90%)	Assez Bien
E	10% (90% à 100%)	Passable

Tableau 1 : Principe d'attribution des grades.

### B. Organisation du contrôle des connaissances

7. Le cycle de formation se déroule sur 3 années soit 6 semestres. Chaque année universitaire est découpée en 2 semestres.
8. Dans le cas où une note finale sur 20 est attribuée au bloc, celui-ci est dit « validé » (grades A, B, C, D ou E) si sa note est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les notes finales des modules intégrant plusieurs épreuves soient supérieures ou égales à 6/20. Dans le cas contraire, le bloc n'est pas validé. Dans ce cas, le grade F correspond à une note strictement inférieure à 8/20, sinon le grade Fx est attribué. Dans le cas où une note finale sur 20 n'est pas attribuée au bloc, aucun grade n'est associé à ce bloc.
9. La validation d'un semestre nécessite, sauf décision contraire du jury de semestre :
  - La validation de tous les blocs d'enseignement du semestre.
  - La validation des éléments à validation séparée associés au semestre.
10. La formation est organisée en régime de contrôle continu intégral en session unique.
  - a. L'évaluation de chaque module d'enseignement consiste en une série d'épreuves ou de productions diversifiées individuelles ou collectives, réparties régulièrement pendant le déroulement pédagogique. Dans le cas où une épreuve fait appel à la remise d'un document, tout retard peut être considéré comme une absence non justifiée.
  - b. En début de module, l'équipe pédagogique précise auprès des étudiants l'organisation temporelle ainsi que les modalités concernant l'évaluation du module d'enseignement dont elle a la charge.
  - c. Chaque bloc d'enseignement donnant droit à des crédits ECTS comporte un nombre minimal d'épreuves égal au nombre d'ECTS. Ces épreuves doivent être réparties entre les modules qui composent le bloc ; ceci garantit à l'étudiant le principe de seconde chance.
  - d. Chaque module d'enseignement comporte au minimum une épreuve.

- e. Un module dont la charge totale de travail étudiant dépasse 24h, doit intégrer un minimum de 2 épreuves. Dans ce cas, chaque épreuve est affectée d'un coefficient de pondération permettant le calcul de la note du module. Le coefficient d'une épreuve ne peut pas dépasser 60%.
- f. Tout étudiant qui remet un document écrit servant à évaluer ses connaissances dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de paragraphe ou de passage entier résultant du travail d'autrui ou généré par les outils d'intelligence artificielle. Seules les courtes citations sont permises si le nom de leur auteur et la source dont elles sont tirées sont clairement indiqués. Il est rappelé que le plagiat est considéré comme une fraude passible de sanctions disciplinaires, voire de poursuites pénales.
11. Les modules d'enseignement composés uniquement d'un projet, de travaux pratiques ou de stages ainsi que les modules mutualisés avec d'autres formations peuvent déroger à l'article (10.e). Les blocs entièrement mutualisés avec d'autres formations peuvent déroger à l'article (10.c).
12. Le jury de semestre examine les résultats obtenus, statue sur la validation du semestre et peut attribuer des mentions aux étudiants admis aux semestres 5, 6, 7, 8 et 9 :
- Mention **TRES BIEN** : pour une validation uniquement avec des grades A avec au plus 1 grade B
  - Mention **BIEN** : pour validation uniquement avec des grades A et B avec au plus 1 grade C
  - Mention **ASSEZ BIEN** : pour une validation uniquement avec des grades A, B et C avec au plus 1 grade D
13. Dans le cas d'une mobilité académique, les conditions de validation des crédits ECTS correspondants au semestre sont entièrement définies et mises en place par l'établissement d'accueil. L'étudiant ne pourra prétendre à une session de rattrapage à Télécom Saint-Etienne.
14. Le jury d'année autorise ou n'autorise pas le passage en année supérieure après examen :
- des résultats des deux semestres
  - des éléments à validation séparée associés à l'année.
- Il peut valider, le cas échéant, des éléments à validation séparée concernant le diplôme (expérience à l'international ou semaines de stages) réalisées par les étudiants au cours de l'année écoulée.
15. Dans le cas où le jury d'année ne valide pas le passage en année supérieure, il peut prononcer une autorisation de redoublement assortie de conditions et de recommandations consignées dans un contrat pédagogique individuel. L'autorisation de redoubler n'est pas accordée systématiquement, le jury d'année pouvant prononcer l'exclusion. En outre, le redoublement n'est autorisé qu'une seule fois au cours de la scolarité.
16. Le jury de diplôme attribue le titre d'ingénieur de Télécom Saint-Etienne aux étudiants ayant :
- Validé les deux semestres de la troisième année du cycle ingénieur
  - Acquis les éléments à validation séparée suivants :
    - un minimum de 30 semaines d'expérience en entreprise (ou l'équivalent en heures dans l'entreprise sur la base de 35h par semaine) sur des missions validées par l'école, durant leur cursus ingénieur  
les attendus en matière d'expérience à l'international (parmi lesquels un niveau supérieur à B2 en anglais - comparable au score 800 au TOEIC - et l'équivalent d'une mobilité d'au moins 16 semaines).
    - les attendus en matière de responsabilité sociétale et de développement durable
    - les attendus en matière d'expérience de la recherche
- Dans le cas où l'élève ne valide pas ces éléments, les notes obtenues dans les autres modules sont conservées jusqu'au 31 décembre de l'année n+2, l'année n étant celle de la fin de sa scolarité en cursus ingénieur. Le diplôme ne sera délivré par le jury de diplôme qu'à la remise de la totalité des documents complémentaires permettant de valider les éléments en question (cachet de la poste faisant foi).
17. Le jury de diplôme peut attribuer des mentions particulières, en tenant compte de l'ensemble de la scolarité.
18. La durée maximale des études au sein de l'école peut être supérieure à 3 années dans les cas suivants : redoublement, période de césure ou dérogation en cas de problèmes de santé graves. Toutefois, la formation ne doit pas être interrompue plus de 3 semestres consécutifs.

## C. Assiduité

19. La présence à toute activité pédagogique est obligatoire et fait l'objet de vérifications.
20. Une absence à une séance doit obligatoirement être déclarée dans les 48h ouvrées à la scolarité, par mail à scoFISE1, scoFISE2 ou scoFISE3@telecom-st-etienne.fr, selon l'année d'inscription. En cas de non-respect des délais, l'absence est considérée comme non déclarée. Au-delà de 3 absences non déclarées, l'étudiant est « défaillant » au semestre, et par conséquent à tous les blocs d'enseignement pour lesquels les notes finales ne sont pas calculées.

- 21.** En cas d'absences répétées, un décompte en nombre d'heures est établi par semestre. Les conditions d'apprentissage ne sont plus conformes aux exigences de la formation d'ingénieurs dans les cas suivants :
- a. Le nombre d'heures d'absence par semestre ne doit pas dépasser 10% du temps présentiel prévu dans la maquette de formation. Si ce taux est dépassé, l'étudiant sera déclaré défaillant au semestre et par conséquent à tous les blocs d'enseignement pour lesquels les notes finales ne sont pas calculées.
  - b. Le nombre d'heures d'absence par bloc ne doit pas dépasser 10% du temps présentiel prévu dans la maquette de formation. Si ce taux est dépassé, l'étudiant sera déclaré défaillant au bloc d'enseignement et par conséquent au semestre).
  - c. Le nombre d'heures d'absence par module ne doit pas dépasser 50% des heures du temps présentiel prévu dans la maquette de formation. Si ce taux est dépassé, l'étudiant sera déclaré défaillant au module et par conséquent au bloc et au semestre.
- 22.** En cas d'absence à une séance contribuant à l'évaluation d'un module et dans le cas où la notation sur 20 est utilisée, l'étudiant doit faire un dossier spécifique auprès de la scolarité en fournissant tous les documents justifiant la raison de son absence. Si ce dossier est accepté par le responsable pédagogique, l'enseignant du module concerné organise en concertation avec la scolarité l'épreuve de substitution. Ce dernier est en droit d'imposer à l'étudiant un travail différent pour l'évaluer. Tous modules confondus, le nombre total d'épreuves de substitution organisées pour un étudiant est limité à 3 par semestre. Si l'étudiant ne fait aucun dossier ou si ce dossier est refusé ou si le nombre d'épreuves de substitution est épuisé, l'étudiant est déclaré « défaillant » au module et par conséquent au bloc et au semestre.

#### D. Reconnaissance de l'engagement étudiant

- 23.** La commission « Engagement Etudiant » étudie les demandes de bonifications des étudiants à la fin de chaque semestre sur demande explicite des intéressés. Cette commission est composée du ou des responsables pédagogiques de la formation et des étudiants élus au conseil de gouvernance de Télécom Saint-Etienne.
- 24.** Le cumul avec d'autres bonifications dont peut bénéficier l'étudiant ne peut en aucun cas dépasser le niveau maximum arrêté par l'Université.
- 25.** La bonification accordée est répartie sur l'ensemble des blocs d'enseignement du semestre au prorata du nombre d'ECTS. Elle ne peut être appliquée qu'au titre du diplôme d'inscription principale.
- 26.** Les présidents des associations de Télécom Saint-Etienne peuvent prétendre sur justification à une bonification.
- 27.** Les étudiants investis dans la vie institutionnelle de l'établissement, œuvrant pour le compte de l'école ou pour des associations reconnues par l'Université Jean Monnet ou domiciliées à Télécom Saint-Etienne peuvent également bénéficier de bonus. Le contenu des dossiers, les possibilités de bonification et le processus de demande sont explicités dans une convention spécifique signée entre la fédération des associations et l'école.

#### E. Contestation d'une décision de jury

- 28.** Suite à une décision de jury, l'étudiant peut contester ladite décision le concernant en réalisant un certain nombre de recours de façon séquentielle. Les recours se font obligatoirement par écrit.
- 29.** D'abord, auprès du président du jury, si la contestation résulte d'erreurs matérielles dans le report ou le calcul des résultats.
- 30.** Ensuite l'étudiant peut solliciter le réexamen de son cas par recours gracieux adressé au directeur de Télécom Saint-Etienne.
- 31.** L'étudiant peut ensuite adresser un recours gracieux à la présidence de l'Université (auprès de la DFIP).
- 32.** Le délai de recours contentieux de deux mois prend effet dès réception du relevé de notes par l'étudiant.

## Annexe : Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

L'école utilise les niveaux du cadre commun européen pour définir les compétences linguistiques.

Le tableau ci-après rappelle l'échelle globale de ce référentiel.

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	<b>C2</b>	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	<b>C1</b>	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	<b>B2</b>	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	<b>B1</b>	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	<b>A2</b>	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	<b>A1</b>	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 2 : Niveaux communs de compétences



télécom  
saint-étienne

école d'ingénieurs  
nouvelles technologies

# Master mention information-communication

Parcours :

- Design de Communication : Innovation et Médiation Numérique (temps complet)
- Design de Communication : Innovation et Médiation Numérique (alternance)

---

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Années universitaires 2024-2026

---

*Attention : les semestres 9 et 10 ne seront déployés que sur l'année 2025-2026  
La 2<sup>ème</sup> année sera pour tous les étudiants en alternance.  
En fin de document, on retrouve l'organisation des semestres 9 et 10 pour 2024-2025*

---



## ETUDIANT à TEMPS COMPLET (uniquement la 1<sup>ère</sup> année)

### SEMESTRE 7 (2024-2025)

Bilan Annuel >									
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	Projet	h EDT	h travail perso	Travail total
<b>4TLDC.A0A</b>	<b>Savoirs et expertise en SIC (1)</b>		<b>18</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>44</b>
4TLDC.A11	Pratique, public, usage	64%	18				18	10	<b>28</b>
4TLDC.A29	Economie collaborative	36%		10			10	6	<b>16</b>
<b>4TLDC.A0B</b>	<b>Design de projet de communication (1)</b>		<b>18</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>60</b>
4TLDC.A13	Anthropologie de projet	55%	18				18	15	<b>33</b>
4TLDC.A16	Production documentaire vidéo	45%		21			21	6	<b>27</b>
<b>4TLDC.A0C</b>	<b>Design de recherche (1)</b>		<b>24</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>29</b>	<b>79</b>
4TLDC.A31	Méthodes d'enquêtes	65%	24	12			36	15	<b>51</b>
4TLDC.A18	Atelier Prémémoire	35%		14			14	14	<b>28</b>
<b>4TLDC.A0D</b>	<b>Outils pour la communication (1)</b>		<b>0</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>20</b>	<b>62</b>
4TLDC.A27	Design d'interaction (UX design)	50%		21			21	10	<b>31</b>
4TLDC.A32	Ecriture web et référencement	50%		21			21	10	<b>31</b>
<b>4TLDC.A08</b>	<b>Insertion professionnelle (1)</b>		<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>
4TLDC.A28	Portfolio version print (1)	61%	0	21	0	0	21	12	<b>33</b>
4TLDC.A22	Anglais de spécialité (1)	39%	0	15	0	0	15	6	<b>21</b>
<b>4TLDC.A09</b>	<b>Professionnalisation (1)</b>		<b>0</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>309</b>	<b>330</b>
4TLDC.A23	Découverte des environnements professionnels	5%	0	9	0	0	9	9	<b>18</b>
4TLDC.A33	Laboratoire de communication (1)	95%	0	12	0	0	12	300	<b>312</b>

## SEMESTRE 8 (2024-2025)

Bilan Annuel >										
39 143 0 25 207 476 683										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	
<b>4TLDC.P0B</b>	<b>Savoirs et expertises en SIC (2)</b>		<b>18</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>47</b>	
4TLDC.P11	Approche Communicationnelle des organisations	60%	18				18	10	<b>28</b>	
4TLDC.P12	Théories des SIC	40%		12			12	7	<b>19</b>	
<b>4TLDC.P0C</b>	<b>Design de projet en communication (2)</b>		<b>18</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>20</b>	<b>73</b>	
4TLDC.P33	Design de communication (défi 1)	62%		35			35	10	<b>45</b>	
4TLDC.P18	Fouille de données textuelles	38%	18				18	10	<b>28</b>	
<b>4TLDC.P0D</b>	<b>Design de recherche (2)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>45</b>	
4TLDC.P17	Mémoire en SIC (1)	100%				25	25	20	<b>45</b>	
<b>4TLDC.P0E</b>	<b>Outils pour la communication (2)</b>		<b>0</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>21</b>	<b>75</b>	
4TLDC.P28	Webdesign et prototypage	39%		21			21	8	<b>29</b>	
4TLDC.P29	Langages du web (front end)	39%		21			21	8	<b>29</b>	
4TLDC.P31	Plan de communication digitale	22%		12			12	5	<b>17</b>	
<b>4TLDC.P0F</b>	<b>Insertion professionnelle (2)</b>		<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>	
4TLDC.P27	Portfolio version print (2)	61%	0	21	0	0	21	12	<b>33</b>	
4TLDC.P21	Anglais de spécialité (2)	39%	0	15	0	0	15	6	<b>21</b>	
<b>4TLDC.P0G</b>	<b>Professionalisation (2)</b>		<b>3</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>380</b>	<b>389</b>	
4TLDC.P32	Laboratoire de communication (2)	54%	0	6	0	0	6	100	<b>106</b>	
4TLDC.P22	Stage 1 (min. 2 mois)	100%	3	0	0	0	3	280	<b>283</b>	

# PARCOURS ALTERNANCE

## SEMESTRE 7 (2024-2025)

Bilan Annuel >										
				60	141	0	0	201	107	658
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	
<b>4TLDC.A0A</b>	<b>Savoirs et expertise en SIC (1)</b>		<b>18</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>44</b>	
4TLDC.A11	Pratique, public, usage	64%	18				18	10	28	
4TLDC.A29	Economie collaborative	36%		10			10	6	16	
<b>4TLDC.A0B</b>	<b>Design de projet de communication (1)</b>		<b>18</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>60</b>	
4TLDC.A13	Anthropologie de projet	55%	18				18	15	33	
4TLDC.A16	Production documentaire vidéo	45%		21			21	6	27	
<b>4TLDC.A0C</b>	<b>Design de recherche (1)</b>		<b>24</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>29</b>	<b>79</b>	
4TLDC.A31	Méthodes d'enquêtes	65%	24	12			36	15	51	
4TLDC.A18	Atelier Prémémoire	35%		14			14	14	28	
<b>4TLDC.A0D</b>	<b>Outils pour la communication (1)</b>		<b>0</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>20</b>	<b>62</b>	
4TLDC.A27	Design d'interaction (UX design)	50%		21			21	10	31	
4TLDC.A32	Ecriture web et référencement	50%		21			21	10	31	
<b>4TLDC.A08</b>	<b>Insertion professionnelle (1)</b>		<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>	
4TLDC.A28	Portfolio version print (1)	61%	0	21	0	0	21	12	33	
4TLDC.A22	Anglais de spécialité (1)	39%	0	15	0	0	15	6	21	
<b>4TLDC.A06</b>	<b>Alternance (1)</b>		<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>359</b>	
4TLDC.A25	Valorisation et suivi de l'alternance DCIMN (1)	100%	0	6	0	0	6	3	9	

## SEMESTRE 8 (2024-2025)

Bilan Annuel >										
36 140 0 25 201 104 655										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	
<b>4TLDC.P0B</b>	<b>Savoirs et expertises en SIC (2)</b>		<b>18</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>47</b>	
4TLDC.P11	Approche Communicationnelle des organisations	60%	18				18	10	<b>28</b>	
4TLDC.P12	Théories des SIC	40%		12			12	7	<b>19</b>	
<b>4TLDC.P0C</b>	<b>Design de projet en communication (2)</b>		<b>18</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>20</b>	<b>73</b>	
4TLDC.P33	Design de communication (défi 1)	62%		35			35	10	<b>45</b>	
4TLDC.P18	Fouille de données textuelles	38%	18				18	10	<b>28</b>	
<b>4TLDC.P0D</b>	<b>Design de recherche (2)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	
4TLDC.P17	Mémoire en SIC (1)	100%				25	25	25	<b>50</b>	
<b>4TLDC.P0E</b>	<b>Outils pour la communication (2)</b>		<b>0</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>21</b>	<b>75</b>	
4TLDC.P28	Webdesign et prototypage	39%		21			21	8	<b>29</b>	
4TLDC.P29	Langages du web (front end)	39%		21			21	8	<b>29</b>	
4TLDC.P31	Plan de communication digitale	22%		12			12	5	<b>17</b>	
<b>4TLDC.P0F</b>	<b>Insertion professionnelle (2)</b>		<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>	
4TLDC.P27	Portfolio version print (2)	61%	0	21	0	0	21	12	<b>33</b>	
4TLDC.P21	Anglais de spécialité (2)	39%	0	15	0	0	15	6	<b>21</b>	
<b>4TLDC.P0A</b>	<b>Alternance (2)</b>		<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>356</b>	
4TLDC.P25	Valorisation et suivi de l'alternance DCIMN (2)	100%	0	3	0	0	3	3	<b>6</b>	
4TLDC.P26	Alternance (2)		<i>Périodes d'alternance en entreprise</i>						<b>350</b>	

## SEMESTRE 9 (2025-2026)

Bilan Annuel >									
18 140 0 43 201 104 655									
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	Projet	h EDT	h travail perso	Travail total
<b>5TLDC.A07</b>	<b>Savoirs et expertise en SIC (3)</b>		<b>18</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>47</b>
5TLDC.A28	Approches communicationnelles de l'innovation	60%	18				18	10	28
5TLDC.A29	Théorie des SIC	40%		12			12	7	19
<b>5TLDC.A08</b>	<b>Design de projet de communication (3)</b>		<b>0</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>20</b>	<b>73</b>
5TLDC.A28	Design de communication (défi 2)	61%		35			35	10	45
5TLDC.A29	Gestion et valorisation de projet	39%		18			18	10	28
<b>5TLDC.A03</b>	<b>Design de recherche (3)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>30</b>	<b>73</b>
5TLDC.A24	Mémoire en SIC (2)	100%				43	43	30	73
<b>5TLDC.A09</b>	<b>Outils pour la communication (3)</b>		<b>0</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>18</b>	<b>60</b>
5TLDC.A31	Motion design et animation graphique	50%		21			21	9	30
5TLDC.A32	Design créatif et Intelligence Artificielle	50%		21			21	9	30
<b>5TLDC.A0A</b>	<b>Insertion professionnelle (3)</b>		<b>0</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>43</b>
5TLDC.A27	Portfolio version web (1)	51%	0	12	0	0	12	10	22
5TLDC.A22	Anglais de spécialité	49%	0	15	0	0	15	6	21
<b>5TLDC.A06</b>	<b>Alternance (3)</b>		<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>359</b>
5TLDC.A25	Valorisation et suivi de l'alternance DCIMN (3)	100%	0	6	0	0	6	3	9
5TLDC.A26	Alternance (3)								<i>Périodes d'alternance en entreprise</i> <b>350</b>

## SEMESTRE 10 (2025-2026)

Bilan Annuel >									
18 140 0 43 201 104 655									
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP	Projet	h EDT	h travail perso	Travail total
<b>5TLDC.P07</b>	<b>Savoirs et expertise en SIC (4)</b>		<b>18</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>42</b>
5TLDC.P18	Droit du numérique	57%	18				18	6	24
5TLDC.P19	Numérique responsable	43%		12			12	6	18
<b>5TLDC.P08</b>	<b>Design de projet de communication (4)</b>		<b>0</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>20</b>	<b>73</b>
5TLDC.P21	Design de communication (défi 3)	61%		35			35	10	45
5TLDC.P22	Exposition et dispositif de médiation	39%		18			18	10	28
<b>5TLDC.P09</b>	<b>Design de recherche (4)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>30</b>	<b>73</b>
5TLDC.P12	Mémoire en SIC (3)	100%				43	43	30	73
<b>5TLDC.P0A</b>	<b>Outils pour la communication (4)</b>		<b>0</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>58</b>
5TLDC.P23	Game design	50%		21			21	8	29
5TLDC.P24	Techniques de communication orale	50%		21			21	8	29
<b>5TLDC.P0B</b>	<b>Insertion professionnelle (4)</b>		<b>0</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>20</b>	<b>47</b>
5TLDC.P17	Portfolio version web (2)	55%	0	12	0	0	12	14	26
5TLDC.P25	Anglais de spécialité	45%	0	15	0	0	15	6	21
<b>5TLDC.P06</b>	<b>Alternance (4)</b>		<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>362</b>
5TLDC.P15	Valorisation et suivi de l'alternance DCIMN (4)	100%	0	6	0	0	6	6	12
5TLDC.P16	Alternance (4)								<i>Périodes d'alternance en entreprise</i> <b>350</b>

# PARCOURS ALTERNANCE M2 (2024-2025)

## SEMESTRE 9 (2024-2025)

Bilan Annuel >										
0 168 101 269 77 716 30										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>5TLDC.A01</b>	<b>Design de communication</b>		<b>0</b>	<b>123</b>	<b>0</b>	<b>123</b>	<b>20</b>	<b>143</b>	<b>6</b>	
5TLDC.A11	Communication verbale (théâtralisation)	16%	0	18	0	18	5	<b>23</b>		
5TLDC.A12	Design Sprint (défi 1)	28%	0	35	0	35	5	<b>40</b>		
5TLDC.A13	Design Sprint (défi 2)	28%	0	35	0	35	5	<b>40</b>		
5TLDC.A14	Design Sprint (défi 3)	28%	0	35	0	35	5	<b>40</b>		
<b>5TLDC.A05</b>	<b>Design de recherche (3)</b>		<b>0</b>	<b>9</b>	<b>101</b>	<b>110</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>5</b>	
5TLDC.A24	Mémoire (A3)	100%	0	9	101	110	0	<b>110</b>		
<b>5TLDC.A07</b>	<b>Pratique et situation professionnelle (3)</b>		<b>0</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>51</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	
5TLDC.A22	Anglais de spécialité	41%	0	18	0	18	15	<b>33</b>		
5TLDC.A27	Portfolio version web (1)	59%	0	12	0	12	36	<b>48</b>		
<b>5TLDC.A06</b>	<b>Alternance (3)</b>		<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>382</b>	<b>16</b>	
5TLDC.A25	Valorisation et suivi de l'alternance DCIMN (3)	100%	0	6	0	6	6	<b>12</b>		
5TLDC.A26	Alternance (3)							<b>370</b>		<i>Périodes d'alternance en entreprise</i>

## SEMESTRE 10 (2024-2025)

Bilan Annuel >											
0 27 100 139 102 752 30											
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS		
5TLDC.P04	Design de recherche (4)		0	15	100	115	60	175	8		
5TLDC.P12	Mémoire (A4)	100%	0	15	100	115	60	175			
5TLDC.P03	Pratique et situation professionnelle (4)		0	6	0	18	36	30	1		
5TLDC.P17	Portfolio version web (2)	100%	0	6	0	6	24	30			
5TLDC.P06	Alternance (4)		0	6	0	6	6	547	21		
5TLDC.P15	Valorisation et suivi de l'alternance DCIMN (4)	100%	0	6	0	6	6	12			
5TLDC.P16	Alternance (4)		<i>Périodes d'alternance en entreprise</i>					535			

# PARCOURS ETUDIANT à TEMPS COMPLET M2 (2024-2025)

## SEMESTRE 9 (2024-2025)

Bilan Annuel >										
0 210 0 210 540 750 30										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>5TLDC.A01</b>	<b>Design de communication</b>		<b>0</b>	<b>123</b>	<b>0</b>	<b>123</b>	<b>20</b>	<b>143</b>	<b>6</b>	
5TLDC.A11	Communication verbale (théâtralisation)	16%	0	18	0	18	5	<b>23</b>		
5TLDC.A12	Design Sprint (défi 1)	28%	0	35	0	35	5	<b>40</b>		
5TLDC.A13	Design Sprint (défi 2)	28%	0	35	0	35	5	<b>40</b>		
5TLDC.A14	Design Sprint (défi 3)	28%	0	35	0	35	5	<b>40</b>		
<b>5TLDC.A02</b>	<b>Design de projet (3)</b>		<b>0</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>48</b>	<b>278</b>	<b>326</b>	<b>13</b>	
5TLDC.A28	Projet Documentaire Vidéo (2)	15%	0	24	0	24	26	<b>50</b>		
5TLDC.A15	Ingénierie de projet (E3)	85%	0	24	0	24	252	<b>276</b>		
<b>5TLDC.A03</b>	<b>Design de recherche (3)</b>		<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>191</b>	<b>200</b>	<b>8</b>	
5TLDC.A21	Mémoire (E3)	100%	0	9	0	9	191	<b>200</b>		
<b>5TLDC.A04</b>	<b>Insertion professionnelle (3)</b>		<b>0</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>51</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	
5TLDC.A22	Anglais de spécialité	40%	0	18	0	18	15	<b>33</b>		
5TLDC.A27	Portfolio version web (1)	60%	0	12	0	12	36	<b>48</b>		

## SEMESTRE 10 (2024-2025)

Bilan Annuel >										
3 87 0 90 651 741 30										
Code	Bloc	prorata bloc	CM	TD	TP / Projet	h EDT	h travail perso	Travail total	ECTS	
<b>5TLDC.P01</b>	<b>Design de projet (4)</b>		<b>0</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>96</b>	<b>168</b>	<b>7</b>	
5TLDC.P18	Exposition et communication publique	43%	0	24	0	24	48	<b>72</b>		
5TLDC.P19	Intentionnalité et communication	36%	0	24	0	24	36	<b>60</b>		
5TLDC.P21	Stratégie et valorisation de projet	21%	0	24	0	24	12	<b>36</b>		
<b>5TLDC.P02</b>	<b>Design de recherche (4)</b>		<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>351</b>	<b>360</b>	<b>14</b>	
5TLDC.P22	Mémoire (E4)	100%	0	9	0	9	351	<b>360</b>		
<b>5TLDC.P03</b>	<b>Insertion professionnelle (4)</b>		<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	
5TLDC.P17	Portfolio version web (2)	100%	0	6	0	6	24	<b>30</b>		
<b>5TLDC.P05</b>	<b>Stage (2)</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>180</b>	<b>183</b>	<b>7</b>	
5TLDC.P23	Stage 2 (min. 2 mois)	100%	3	0	0	3	180	<b>183</b>		



télécom  
saint-étienne

école d'ingénieurs  
nouvelles technologies

## **Master mention « Information, communication »**

Parcours :

- Design de Communication : Innovation et Médiation Numérique (temps complet)
- Design de Communication : Innovation et Médiation Numérique (alternance)

---

**REGLEMENT des ETUDES et MODALITES de CONTROLE  
des CONNAISSANCES et des COMPETENCES**

Année universitaire 2024-2025



## Introduction

1. La formation présentée se conforme au règlement général des études à l'UJM adopté par la CFVU et en vigueur pour l'année en cours.
2. Le présent document précise les conditions d'études et d'évaluation et les règles spécifiques, dérogatoires ou complémentaires au règlement général de l'UJM.

## Conditions générales

### A. Glossaire et définitions

3. La **mention** de master définit et fait partie de l'intitulé du diplôme national de licence. Il s'agit ici du diplôme de master mention « Information, Communication ». Il certifie de l'acquisition de connaissances et de compétences définies nationalement.
4. Le **parcours** de master est une coloration, une thématique ou un contexte spécifiques d'application des compétences de la mention de master. Il s'agit ici du parcours « Design de Communication : Innovation et Médiation Numérique ».
5. **Semestre** désigne les périodes d'enseignements de l'année. On parle de semestre d'automne pour la période débutant en septembre et de semestre de printemps pour la période débutant en janvier ou février. Les dates précises sont fixées dans le calendrier annuel de la formation.
6. **Module** désigne un enseignement composé d'activités pédagogiques : cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets, travail personnel, ... Chaque module donne lieu à une note finale qui peut résulter de plusieurs évaluations.
7. Un **bloc** ou **unité** d'enseignement est un ensemble de modules regroupés sur des thématiques, des objectifs pédagogiques et/ou des compétences. Chaque bloc est sanctionné par une note finale, résultant d'une moyenne pondérée des modules qui le composent. À chaque bloc est attribué un nombre d'ECTS en rapport avec la quantité de travail à fournir par l'apprenti.
8. **Notation.** Le système de notation utilisé se base sur des notes comprises entre 0 et 20.
9. **ECTS** est l'abréviation de « European Credits Transfer System ». Ce système européen créé initialement pour favoriser la mobilité internationale des étudiants est devenu un système de transfert et d'accumulation de crédits. Aujourd'hui ces crédits sont souvent utilisés pour comptabiliser les résultats des étudiants, même en l'absence de mobilité. Ces crédits sont accompagnés d'un grade défini selon le tableau suivant. Un élève qui valide un bloc (grade A, B, C, D, E) reçoit donc les crédits associés à ce bloc. En cas d'effectif étudiant trop faible, des ajustements peuvent être réalisés dans l'affectation des grades.

Grade ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi	Appréciation
A	Les meilleurs 10%	Excellent
B	25% (10% à 35%)	Très bien
C	30% (35% à 65%)	Bien
D	25% (65% à 90%)	Assez Bien
E	10% (90% à 100%)	Passable
Fx	Echec	Légèrement insuffisant
F	Echec	Insuffisant

Tableau 1 : Définition des grades.

## B. Organisation du contrôle des connaissances et des compétences

10. Le cycle de formation se déroule sur 2 années soit 4 semestres, chaque année universitaire étant découpée en 2 semestres
11. Tous les modules d'enseignement sont évalués en contrôle continu intégral en session unique.
  - a. L'évaluation de chaque module d'enseignement consiste en une série d'épreuves ou de productions diversifiées individuelles ou collectives, réparties régulièrement pendant le déroulement pédagogique. Dans le cas où l'évaluation fait appel à la remise d'un document, tout retard peut être considéré comme une absence non justifiée.
  - b. En début de module, l'équipe pédagogique qui en est responsable, précise auprès des étudiants l'organisation temporelle ainsi que les modalités de toutes les évaluations du module d'enseignement dont elle a la charge.
  - c. Chaque module d'enseignement comporte au minimum une évaluation donnant lieu à notation.
  - d. Si le responsable du module juge les résultats d'un étudiant insuffisants, il est en droit d'imposer à cet étudiant une évaluation supplémentaire **dont le résultat sera uniquement transmis au jury.**
  - e. Un étudiant n'ayant pas obtenu la note moyenne dans un module dont le résultat est basé sur une évaluation unique, peut demander une deuxième chance. Cette nouvelle évaluation, qui peut être différente de la première, remplace alors la précédente. Cet article ne s'applique pas aux stages, projets et workshops.
12. Un bloc est dit « validé » si sa note est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les notes finales des modules intégrant plusieurs épreuves soient supérieures ou égales à 6/20 (grade A, B, C, D ou E). Dans le cas contraire, le bloc n'est pas validé : le grade F sanctionne alors une note au bloc strictement inférieure à 8/20, sinon le grade Fx est attribué.
13. La validation d'un semestre nécessite, sauf décision contraire du jury de semestre :
  - L'attribution d'une note finale pour chaque module
  - La validation indépendante de tous les blocs d'enseignement du semestre, les blocs n'étant pas compensables entre eux.Des mentions sont attribuées au semestre selon la moyenne générale semestrielle obtenue par l'étudiant. La règle d'attribution est la suivante : AB pour une moyenne supérieure ou égale à 12/20, B pour une moyenne supérieure ou égale à 14/20, TB pour une moyenne supérieure ou égale à 16/20).
14. Il n'y a pas de compensation entre les semestres.
15. Le jury de première année, autorise ou n'autorise pas le passage en année supérieure après examen des résultats des deux semestres.
16. **Le jury de deuxième année examine les résultats des 4 semestres pour attribuer le diplôme.**
17. En cas de résultats insuffisants, le jury d'année peut prononcer une autorisation de redoublement assortie de conditions qui sont consignées dans un contrat pédagogique applicable pour l'année de redoublement. L'autorisation de redoubler n'est pas accordée systématiquement, le jury d'année pouvant prononcer l'exclusion.

## C. Assiduité

18. La présence à tous les enseignements est obligatoire et fait l'objet de vérifications.
19. **Une absence à une séance doit obligatoirement être déclarée par mail à la scolarité dans les 48h ouvrées.**
20. **Une absence à une séance d'enseignement est dite justifiée si le responsable pédagogique valide les pièces justificatives fournies à la scolarité lors de son retour en cours.**
21. **En cas de non-respect des délais et des procédures décrits précédemment, l'absence sera considérée automatiquement comme injustifiée.**
22. Lorsqu'une absence à une évaluation est justifiée, le coefficient de l'épreuve comptant pour la moyenne du module est porté à zéro. L'enseignant est en droit d'imposer à l'étudiant de rattraper l'évaluation y compris avec un travail de type différent.
23. Toute absence non justifiée à une évaluation entraîne la mention « défaillant » au module d'enseignement, rendant impossible la validation du bloc concerné.
24. Au-delà de 13 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré « défaillant » au semestre et son bulletin de notes n'est pas calculé.

## D. Spécificités pour les alternants

Les étudiants ayant signé un contrat d'alternance avec une entreprise sur des missions en lien avec les objectifs de la formation suivent le parcours alternance de la formation.

25. La formation en alternance se déroule sur deux années.
  - En début de formation, un candidat n'ayant pas réalisé d'alternance au 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivant la rentrée de septembre, ne pourra être évalué sur ces compétences d'alternant et ne pourra donc valider le bloc « Alternance » du premier semestre.
  - En cas de rupture du contrat d'apprentissage en cours de formation, l'apprenti ne pourra valider le bloc « Alternance » du semestre en cours, s'il passe plus de 1 mois sans contrat.
26. Lors d'une absence non prévue, l'apprenti se doit d'informer l'école dès que possible soit par mail soit par téléphone.
27. Une absence à une séance d'enseignement est dite justifiée si elle entre dans le cadre des justifications prévues par le code du travail.